

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$5 00
UNION POSTALE	8 00
Édition hebdomadaire	
CANADA	\$2 00
ETATS-UNIS	2 50
UNION POSTALE	3 00

Directeur: HENRI BOURASSA

VERS LA "BANQUEROUTE"

L'opinion d'un volontaire anti-conscriptionniste

Nous avons donné samedi l'opinion d'un membre du corps expéditionnaire qui résumait son avis par ce cri: *Je suis contre la conscription, et à bas l'impérialisme!* L'article était à peine publié que le père d'un autre volontaire nous apportait une seconde lettre du plus haut intérêt, risée comme la première par la censure militaire. — Visée par le *field censor* de la base, ouverte par la censure de chez nous et refermée avec la bande imprimée: *Opened by Censor*.

Voici toute la première partie de cette lettre, datée des premiers jours d'août:

Mon cher père,

J'ai reçu, l'autre jour, vos deux colis de journaux canadiens, qui m'ont vivement intéressés. J'espère que vous continuerez à m'adresser le *Devoir* de temps à autre, car il est plutôt difficile ici de se renseigner exactement sur les événements politiques qui se déroulent au "pays" en ce moment.

L'adoption définitive de la loi de conscription a soulevé et continue à soulever de plus en plus dans nos rangs de sérieuses objections. Pour moi, si des élections générales ont lieu avant application, la MAJORITE DES VOLONTAIRES CANADIENS ACTUELLEMENT EN EUROPE SE PRONONCERONT ENERGIQUEMENT CONTRE CETTE LOI POLITIQUE NOUVELLE. Je suis moi-même sous les drapeaux depuis déjà plus de deux ans, j'y suis accouru à titre volontaire, et, je l'avoue en toute sincérité de conscience, la chose serait à refaire que je la refaisais. Mais je vous prie de noter que je voterai, si l'occasion m'en est fournie, pour le vieux "coq".

J'estime en principe que le Canada a donné aujourd'hui TOUT SON EFFORT, ET QUE TENTER D'AVANTAGE SERAIT POUR NOUS COURIR DELIBEREMENT VERS UNE BANQUEROUTE NATIONALE EFFROYABLE ET CERTAINE. Ce n'est, du reste, pas cent mille hommes de plus ou de moins qui précipiteraient aujourd'hui la chute des événements. Les munitions, non pas un surplus d'infanterie, termineront cette guerre. La preuve, c'est que l'Angleterre aurait deux millions d'hommes sous les armes qui n'ont guère encore vu le front des Flandres ou de Mésopotamie.

La seule crise à prévenir, et ce, de l'avis de toute la presse française, c'est, pour les Alliés, la crise économique. Qu'on nous envoie des vivres et des munitions, et tout le monde sera content.

On voit que la gradation est descendante. Le général Currie, qui est au sommet de la hiérarchie et qui ne doit pas avoir souvent l'occasion de causer avec les simples soldats, déclarait que "tous" les soldats du corps expéditionnaire sont en faveur de la conscription. Le colonel Fisher, qui avoisine un peu plus les hommes, mettait, quoique conscriptionniste lui-même, une sourdine aux déclarations du général Currie. Il se contentait de réclamer comme conscriptionnistes "les deux-tiers au moins" des volontaires, ce qui laissait aux adversaires de la conscription la perspective de recueillir des milliers et des milliers de suffrages militaires. Notre correspondant, qui vit avec les soldats, va plus loin: il croit que "la majorité des volontaires canadiens actuellement en Europe se prononceraient contre cette politique nouvelle". Et, comme sa lettre n'était pas destinée au public, il y a une chance qu'elle exprime plus radicalement que celle du général Currie la pensée intime de son auteur.

On voudrait bien noter aussi que ce correspondant ne se contente pas de formuler un avis: il le motive par des raisons sérieuses, tirées de l'intérêt canadien et de la situation européenne.

Nous versions cette lettre au dossier anticonscriptionniste. Elle témoigne de l'état d'esprit des soldats; elle résume des arguments simples et clairs.

Et l'on peut être sûr qu'elle n'est pas la seule du genre.

Omer HEROUX.

PAS DE FRANÇAIS!

M. Georges Pelletier demandait jeudi soir si le nouveau timbre commémoratif du cinquantenaire de la Confédération porterait une inscription française.

Nous avons maintenant la réponse, et c'est une réponse charmante, faite abstraction complète du français. On y lit simplement: *Canada Postage — Three cents — Confederation* (ce dernier mot appartenant au vocabulaire des deux langues, mais tous les termes qui s'écrivent différemment, en anglais et en français ayant été inscrits en anglais seulement, on ne peut voir dans ce *Confederation* le désir de respecter le français).

Elle est ainsi que, méthodiquement, se poursuivent l'envasement de l'anglais et la proscription de notre langue.

A ceux qui pourraient être tentés de demander quelle importance peut avoir cette question de timbre et pourquoi le soulever quand tant d'autres accaparent l'attention publique, nous disons simplement: Réfléchissez un moment.

Ce timbre va circuler dans toutes les parties du Canada, il ira à l'étranger. S'il portait une inscription double, anglaise et française, il dirait, comme les timbres belges, qu'il coexistent deux races qui possèdent des droits égaux, et savent les faire respecter. Tel quel, il fera croire que nous occupons une situation juridique inférieure ou que, si nous avons des droits égaux nous n'avons pas le courage de les faire respecter.

Et c'est précisément parce qu'à la faveur de l'émotion populaire, on a chance de faire passer toute sorte de mauvais coups, depuis celui du Nord-Canadien jusqu'à celui-ci, qu'il importe de les signaler à l'attention publique.

Il n'y a à peu près que chez nous du reste qu'on se moque ainsi des gens. Ouvrez l'*Action française* de mars et vous y verrez (article de M. J.-L. Vital Mallette) qu'au Zanzibar même il y a des timbres bilingues. En Afrique-Sud, le pays dont la situation se rapproche le plus de la nôtre, le timbre émis en 1910 par la fédération composée des anciennes républiques du Transvaal et de l'Orange, ainsi que des colonies du Cap et de Natal, porte cette double légende: *Union of South Africa — Unie van Zuid Afrika, Postage — Postzegel*.

Quelle député voudrait-il, avant la clôture de la session, demander des explications au gouvernement ?

BLOC - NOTES

Cela va

Samedi matin, vers les deux heures, le ministère faisait enfin voter par sa majorité fidèle le bill des élections de guerre, mesure détestable et condamnable s'il en fut, comme dans des cerveaux étroits de gens dans les idées portent le signe de la bête. Cette mesure, telle qu'elle est, et grosse de conséquences de toutes sortes, deviendra loi après trois séances à peine de travail parlementaire aux Communes et une ou deux séances au Sénat. Elle comporte pourtant le bouleversement de toute notre législation ordinaire en matière d'élections. Un journal ministériel tentait de prouver après M. Foster, l'autre jour, que les élections de guerre et la clôture dont le ministère a dû se servir pour faire adopter la dernière loi relative à ce sujet doivent être mises au compte de l'opposition et de son chef, M. Laurier, puisque les deux ont refusé la prolongation du terme parlementaire. Ils avaient commis l'an dernier une erreur grave, — et ils l'ont reconnu, — en consentant à l'extension de ce terme. Ils l'ont voulu réparer dans la mesure du possible, cette année. La responsabilité de la législation arbitraire et de la clôture n'est pas la leur. Comme les Teutons tentaient de s'excuser d'avoir violé la neutralité belge en invoquant des prétendus plans militaires secrets des Alliés, qui eussent abouti à la violation de cette neutralité, de la part de Londres et de Paris, de même M. Borden et ses amis essaient de donner le change à l'opinion publique en chargeant de leurs fautes ceux qui ont voulu empêcher qu'ils commissent l'abus de pouvoir de samedi dernier. Il reste à savoir si le public se laissera aussi aisément berné; ce qui s'est passé depuis quelques années démontre toutefois que sa crédulité dépasse les bornes.

Négligence ?

Il ne se passe pas de semaine que les dépêches ne mentionnent une série de deux ou trois accidents mortels aux cadets aviateurs, au camp d'entraînement Borden, dans l'Ontario. La semaine dernière, deux jeunes apprentis s'y tuèrent: ce matin, une nouvelle dépêche signale que, samedi, un troisième y a trouvé la mort, au cours d'une envolée malheureuse. Depuis deux ou trois mois, des accidents graves et des pertes de vies nombreuses y ont eu lieu. Est-ce défaut de surveillance, présumption des apprentis, faute des instructeurs, vice de matériel, qu'est-

ce enfin? Ces jeunes gens se sont enrégimentés dans le corps des aviateurs pour être utiles aux armées alliées, non pour aller se tuer dans de vulgaires accidents de machines dans la région de l'aérodrome du camp Borden. Ce nom-ci est-il tellement malchanceux, — on le dirait, à voir ce qui est en train d'arriver partout au pays sous le régime du premier ministre Borden, — qu'il apporte la guigne à ceux qui évoluent, soit dans l'entourage du premier ministre, soit même au-dessus d'un camp portant son nom? Et ne serait-il pas temps, pour clore la série rouge du camp Borden, qu'il y eût enquête sérieuse sur la multiplicité des accidents d'aviation et leurs causes, au pays? Il ne faut pas perdre de vue que le camp Borden doit être une école d'entraînement, non pas un lieu de massacres. Les parents qui laissent leurs fils s'enrégimenter dans le corps d'aviation canadien ont le droit de savoir si les autorités prennent toutes les mesures possibles pour empêcher le sacrifice inutile de leurs enfants.

Protestations

Il fallait s'y attendre. Un pasteur méthodiste, M. Chown, de Toronto, a mentionné ces jours-ci le fait que Londres et les camps militaires anglais pour les troupes canadiennes sont des lieux de tentations et d'invites à l'immoralité, pour nos gars. Il parlait avec autorité, puisque lui-même est allé à Londres et en Angleterre depuis le commencement de la guerre. Or, ce matin, un câblegramme de Londres signale qu'un officier supérieur canadien prétend qu'il n'y a rien de vrai dans l'affirmation du pasteur méthodiste; et un "Canadien responsable", — qui se garde bien de donner son nom, — télégraphie par l'entremise de l'agence Reuters, que "la déclaration de M. Chown n'a aucun fondement". Il fallait s'attendre à ces démentis. Est-ce que pourtant le chirurgien général, sir Carleton Jones, n'a pas déclaré il y a quelques mois à Londres (voir le huitième rapport de la Commission de conservation canadienne, pages 175-176-177), que ceux qui prétendaient que nos soldats ne sont pas exposés à toutes sortes de tentations à Londres "sont des hypocrites" et que Londres "est la grande sentine d'infection" (*"the great foul, festering sore"*)? Sir Carleton Jones, chargé de l'hygiène de nos armées, doit être mieux informé que les optimistes sur la réalité des faits et sur le véritable état de choses. Que gagnons-nous à nier le mal, contre lequel d'autres médecins militaires canadiens, comme le colonel Adams, nous ont déjà mis en garde? Qu'il contamine tout le pays, aidé qu'il y sera par ce *coq*, cette hypocrisie, cette fausse vertu qui lui permettront de se développer, alors que des amis du gouvernement ou des courtisans de la caste militaire iront criant partout: "Nous ne connaissons pas ces choses, donc elles n'existent pas."

République

Pétrograd vient de proclamer la république russe. Kerensky en est le président. Korniloff et ses troupes n'ont pas réussi, le général qui marchait sur Pétrograd paiera peut-être demain son insuccès de sa tête. Le même câblegramme qui annonce la naissance de la république russe, semble que la révolution moscovite suive absolument la même marche que la française, — note également, dans le domaine de la chronique, le mariage de Kerensky, veuf, à une jeune actrice russe, juste peu de jours après la chute de Riga. Evidemment, le tribunal israéliel n'est pas si pris par les soucis de sa charge qu'il ne trouve le temps de s'occuper aussi de ses affaires de cœur, aux heures les plus tragiques de la vie nationale. Les acteurs qui ont figuré au premier rang de la révolution française sacrifiaient également à Eros, comme on disait à la fin du XVIIIe siècle. Encore un autre trait de ressemblance entre les révolutionnaires russes et ceux de 1789.

Les élections

Le ministère, selon la *Gazette*, les tiendra au commencement de décembre. Cela ira à la mi-janvier, il faudra six semaines pour connaître exactement le résultat de cet appel au peuple fait dans des circonstances extraordinaires, — avant que le nouveau cabinet, quel qu'il soit, prenne le pouvoir. Normalement, nous savons au lendemain, au soir même de l'appel au peuple, le résultat à peu près complet des élections. Cette année, le peuple ne sera fixé qu'au bout d'un mois et demi, que feront les gouvernants, dans l'intervalle? Comment gouverneront-ils? Inaugureront-ils de nouvelles mesures politiques de nature à lier le cabinet qui suivra? Ne sera-ce pas une période d'anarchie ou de dictature extrême? Avec les hommes qui prétendent mener le pays, de ce temps-ci, il faut s'attendre à tout. Puisque, sans mandat, ils ont fait voter la loi de conscription et sont à l'appliquer, ne faut-il pas craindre que, sans mandat non plus, ils aient conquis le pouvoir, ils abusent de ces six semaines de délai additionnel pour combler la mesure de leurs actes autocratiques? Nous voulons gagner les élections, coûte que coûte, disaient en somme M. Foster, vendredi soir. C'est le même homme qui, au début de la guerre, disait textuellement que la constitution, comme n'importe quoi, ne tient pas devant la réalité des situations très graves. On sait qu'il attendait de telles gens. Plus ils sont intelligents, plus ils sont dangereux. Le cas de M. Meighen le fait bien voir.

LA LOI DE CONSCRIPTION

La description des classes — Les motifs d'exemption.

Nous avons donné, dans notre numéro du 8 septembre, le texte complet de la nouvelle loi de conscription. Pour répondre aux questions que se posent et que nous posent un certain nombre de lecteurs, nous reproduisons ci-dessous deux extraits de la loi: l'article 3, qui décrit les diverses classes et qui permet à chacun de voir où il est logé; l'article 11, première section, qui indique les motifs d'exemption qui peuvent être invoqués devant les tribunaux.

LES CLASSES

III. (1) Les hommes qui sont sujets à appel se répartissent en les six classes décrites ainsi qu'il suit:—

Classe 1—Ceux qui ont atteint l'âge de vingt ans et ne sont pas nés plus tôt qu'en l'année 1883, et qui sont célibataires, ou des veufs sans enfants.

Classe 2—Ceux qui ont atteint l'âge de vingt ans et ne sont pas nés plus tôt qu'en l'année 1883, et qui sont mariés, ou sont des veufs avec un enfant ou des enfants.

Classe 3—Ceux qui sont nés dans les années 1876 à 1882, toutes deux inclusivement, et qui sont des célibataires, ou sont des veufs sans enfants.

Classe 4—Ceux qui sont nés dans les années 1876 à 1882, toutes deux inclusivement, et qui sont mariés, ou sont des veufs ayant un enfant ou des enfants.

Classe 5—Ceux qui sont nés dans les années 1872 à 1875, toutes deux inclusivement, et qui sont des célibataires, ou sont des veufs sans enfants.

Classe 6—Ceux qui sont nés dans les années 1872 à 1875, toutes deux inclusivement, et qui sont mariés, ou sont des veufs ayant un enfant ou des enfants.

(2) Pour les objets du présent article tout homme marié après le sixième jour de juillet 1917, est censé être un célibataire.

(3) Toute classe, sauf la classe 1, comprend les hommes qui y sont transférés d'une autre classe, suivant qu'il est ci-après établi, et les hommes qui ont passé dans la classe 1 du moment où la classe précédente a été appelée.

(4) L'ordre dans lequel les classes sont décrites dans le présent article est l'ordre dans lequel elles peuvent être appelées en service actif. Néanmoins, le Gouverneur en conseil peut diviser toute classe en sous-classes, et les sous-classes doivent être appelées suivant l'ordre de l'âge, en commençant par les plus jeunes.

EXEMPTIONS

Demandes d'exemptions et raisons.

11. (1) En tout temps avant la date devant être fixée par la proclamation mentionnée dans l'article quatre, une requête peut être faite par ou au sujet de tout homme qui se trouve dans la classe ou sous-classe appelée par la dite proclamation à un tribunal local établi dans la province dans laquelle est situé le domicile ordinaire de cet homme, demandant un certificat d'exemption pour l'une quelconque des raisons suivantes:

a) Que, dans l'intérêt national, il est opportun que cet homme, au lieu d'être employé au service militaire, soit occupé à d'autres travaux auxquels il est habituellement occupé;

b) Que, dans l'intérêt national, il est opportun que cet homme, au lieu d'être employé au service militaire, soit occupé à d'autres travaux auxquels il désire être occupé et pour lesquels il a des aptitudes spéciales;

c) Que, dans l'intérêt national, il est opportun qu'au lieu d'être employé au service militaire, il continue à s'instruire ou à s'entraîner à tels travaux pour lesquels il est alors occupé à recevoir l'instruction ou l'entraînement;

d) Qu'un tort sérieux résulterait, si cet homme était mis en activité de service, à cause de ses obligations exceptionnelles au point de vue financier ou commercial ou de sa situation domestique;

e) mauvaise santé ou infirmité;

f) Que sa conscience s'oppose à ce qu'il entreprenne le service de combattant et que cela lui est défendu par les dogmes et articles de foi, en vigueur le sixième jour de juillet 1917, de toute confession religieuse organisée, existante et bien reconnue en Canada à telle date et à laquelle il appartient de bonne foi;

et si l'une quelconque des raisons de cette demande est établie un certificat d'exemption est accordé à cet homme.

Pensions militaires

Le ministère, afin sans doute de se rallier, avant les élections, les familles de tous les soldats tués ou blessés ou invalides, ainsi que les veuves des soldats valides, laisse souffrir de la chute de la vie, et va lui falloir accroître dans une forte proportion le montant des pensions versées aux militaires et à leurs familles. C'est un truc comme un autre. Le budget supplémentaire de M. White demande deux millions de plus, pour la caisse des pensions aux soldats. Rien que pendant le premier trimestre de 1917-1918, ces pensions nous ont coûté près d'un million et quart et, d'après les calculs les plus modérés, elles touchent les quatre millions et quart, pendant tout l'exercice. A cela, les nouvelles pensions au cours de l'année, — à supposer que le ministère n'augmente pas le montant versé à chaque famille, — absorberont près de trois millions. Nous verserons au moins 7 millions, cette année, de ce chef. Et cela ne fait que commencer!

Cet agent provocateur

Un deuxième témoin a déposé, jeudi que l'agent de la police fédérale qui s'est glissé parmi les *Constitutionnels* lui a donné une arme, — un pistolet, — et qu'il a souscrit 825 au titre de ce cercle anticonscriptionniste. Pendant ce temps, ce faux frère adressait des rapports par écrit à son chef, à Ottawa, chaque jour, sur ce qui se passait parmi le groupe de jeunes gens. L'avocat de la Couronne a refusé ces jours-ci de produire ces pièces. On devine bien ce qu'elles peuvent renfermer de renseignements authentiques. Il devient de plus en plus clair qu'un agent du ministère, — il le reste,

même si celui-ci a été bon de le faire rentrer comme un des siens par l'agent Giroux, — paraît avoir joué un rôle odieux dans tout cela, avoir incité des jeunes gens irréfléchis à des actes de violence, et leur avoir fourni même des armes. Dans ce cas, s'ils sont coupables, ne l'est-il pas autant, sinon plus qu'ils ne le sont, et ne devrait-il pas être appréhendé? Quoi qu'il arrive, il est évident que le ministère n'a pas eu la main heureuse, s'il a voulu jeter le déshonneur sur les anticonscriptionnistes. De telles méthodes, l'emploi de telles gens, par un gouvernement, démontrent à quelle situation fautive il en était réduit et comme il s'efforçait de pouvoir salir ses adversaires. Mais l'agent secret a craché en l'air et ses patrons l'ont reçu sur le nez. Il est trop tard maintenant pour qu'ils tentent avec succès de dissocier leur cause de la sienne.

Plus de whisky

Depuis plusieurs jours, il ne se fabrique plus de whisky pour consommation dans les buvettes, aux Etats-Unis. Des cent millions de boisseaux de céréales qui passent à la fabrication des alcools de toute espèce, chez nos voisins, quarante millions servent aux breuvages alcooliques. L'industrie absorbe le reste, dans ses différentes branches. Il continuera à s'y fabriquer de l'alcool pour fins industrielles, mais quand le public aura fini d'y boire les réserves de whisky entassées par les distillateurs, il n'en sortira pas d'autre des fabriques, tant que la guerre durera, et peut-être quelques années plus tard. Cela devra épargner plusieurs millions de boisseaux de blé et de céréales qui serviront alors à des fins d'alimentation. G. P.

Rédaction et administration :

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TELEPHONES :

ADMINISTRATION: Main 7461

RÉDACTION: Main 7460

FAIS CE QUE DOIS!

AUX COMMUNES

DEUX ORATEURS

MM. Foster et Graham

Ottawa, 16 septembre.

Si l'on se reporte par la pensée au dernier vote important de la session, celui de vendredi dernier, on retrouve le souvenir d'une journée entière occupée à enfler l'un après l'autre, d'un crayon diligent, des discours de vingt minutes, qui offrent l'attrait douteux de se ressembler tous dans une bonne mesure. Cela commence vers trois heures de l'après-midi, et se termine exactement à deux heures du matin, et l'on peut croire que le métier de courriste perd vers cette heure-là une notable partie de ses charmes.

Il y a cependant de bons moments; celui, par exemple, où l'on sacrifie, vers minuit, une couple de discours dont la postérité devra se passer, pour courir avec un camarade jusqu'à la plus prochaine boutique où l'on vend du café et des victuailles légères. On en revient renforcé, et l'éloquence (?) des orateurs suivants console de ceux que l'on vient de manquer et dont les confères vont donneront volontiers en deux mots un résumé qui manque parfois de charité.

Un autre bon moment, c'est lorsqu'il se prononce enfin ce qu'on peut vraiment appeler un bon discours, un discours empreint d'une dose suffisante de conviction, de clarté, et qui soit débité d'une voix intelligible. Ceux-là on les bénit dans le secret de la galerie de la presse, et pour eux les crayons vident avec dévouement. Tel est le souvenir que nous a laissé, par exemple, celui prononcé vendredi soir par le lieutenant libéral, M. Geo. P. Graham. Le fait est que la série était bonne, et ce moment-là on venait d'entendre le colonel Currie, qui déraillait souvent, mais qui à la voix forte, qualité précieuse au point de vue du compte rendu; puis c'avait été M. Laurier, à la fois toujours correcte, et M. Foster, qui martelait les syllabes avec amour.

Même lorsqu'il est complètement à côté de la vérité, sciement ou par la sorte d'aveuglement, de myopie cérébrale dont il souffre. Il fit un peu, ou beaucoup, ce que Gavroche appellerait un discours "à la pose", faisant la leçon à la gauche sur son manque de patriotisme et de dévouement au triomphe des Alliés dans la guerre d'Europe. Et M. Graham était l'orateur suivant.

Le député de Renfrew sud a eu l'occasion de se faire entendre en quelques occasions dans la province de Québec. Ce n'est pas qu'il sache plus que quelques mots de français, mais il crée généralement une bonne impression partout. C'est un politicien qui n'en a pas l'air. Il est cordial, bien taillé de sa personne. Il donne tout de suite l'impression d'un gentilhomme, et l'on se demande qu'est-ce qu'il peut bien faire dans la politique, n'étant pas avocat. Mais lorsqu'il parle, et il parle bien, l'on comprend graduellement: c'est un homme de talent et d'honorabilité native, s'il a pu se commettre parfois en douteuse compagnie. Ses cheveux sont devenus depuis peu d'années presque aussi blancs que ceux de son chef et voisin; et les vieux écrivains ont apporté bientôt son "Currie": chaque matin, nous donnera un message du général sur la politique canadienne.

Le dernier, publié par la "Gazette" de ce matin, ne manque pas d'intérêt. Dans cette pièce, adressée à M. Burnham, député, le général déclare: *From here I cannot make head or tail of the political situation in Canada — D'ici, je ne puis rien comprendre à la situation politique du Canada, ou, en d'autres termes: Je ne puis la tirer au clair.*

Le général n'a-t-il pas, dans ces conditions, un ami assez charitable pour lui conseiller de s'abstenir d'interventions aussi répétées dans un débat où il connaît si peu de choses? — O. H.

L'homme de parole, de parole grondante, atteignant facilement le diapason de la colère et de l'indignation. Et l'on peut nous croire, fils sont rares les politiciens à qui les "nécessités" de la vie publique ont laissé le rare et précieux avantage de la colère indigne.

L'éloquence de sir George Foster est tout autre. Comme le lui a rappelé M. Graham, il a été longtemps professeur d'Université, et il continue. Il fait volontiers la leçon, comme il s'adressait encore à des étudiants, sur un ton doctoral, et avec des phrases d'une correction un peu affectée. Sa voix est forte, en dépit de l'exigüité de son corps, et en le regardant parler on s'ordonne de lui reconnaître les traits que l'on voyait déjà dans les journaux, il y a plus d'un quart de siècle. Car il fut élu député la première fois en 1882, et a eu 70 ans, ces jours derniers. La politique récompense ses fidèles en leur accordant une longue vie.

M. Foster est un ardent impérialiste, et semble ne rien voir à côté de cela. Le Canada n'est pour lui qu'une "section" de l'Empire, selon l'expression récente d'un autre adepte de la même religion, M. Bennett. Aussi, s'est-il élevé en phrases cadencées comme l'ascension d'un aéroplane, contre le manque de patriotisme du chef de l'opposition, et de la plupart de ses partisans. Qui n'est pas en faveur de la conscription est ennemi de la Grande-Bretagne et du Canada, aux yeux de M. Foster, et tout son discours a tourné sur ce pivot. Il a même tellement tourné l'orateur en à quelque peu vers le nord, et l'on a pu voir, dans l'invasibilité de certains arguments, dans la faiblesse de la structure, un symptôme nouveau du point faible de cet homme, qui a eu en sa vie dix occasions de devenir le premier ministre du pays, et qui ne l'a pas fait, à qui nul n'aurait pu ne l'a pas sérieusement offert: homme de talent, M. George Eulas Foster n'est pas en même temps un homme de tact et de jugement, on l'a bien vu dans la dissimulation parfois pitoyable qu'a marquée sa réponse au visiteur français, l'été dernier. Celui-ci avait prononcé un excellent discours de circonstance, et rien de plus. M. Foster voulait y voir un monument impérissable de la pensée humaine. La "gaffe" était patente; elle s'est répétée hier sur un autre sujet, elle se répètera encore; le ministre ne s'en débarrassera jamais, il l'a dans le système. Et c'est pourquoi la petite comédie jouée en caucus l'autre jour par M. Borden, affectant de se retirer en faveur du ministre du Commerce, ne pouvait que faire sourire les gens au courant.

On peut gouverner un pays, à la rigueur, avec de belles phrases, ou beaucoup d'entêtement; on ne peut pas le faire "à la gaffe".

Ernest BILODEAU.

LE DERNIER "CURRIE"

Nous marchons rapidement vers l'échéance que nous indiquions samedi: chaque jour nous y apportons bientôt son "Currie": chaque matin, nous donnera un message du général sur la politique canadienne.

Le dernier, publié par la "Gazette" de ce matin, ne manque pas d'intérêt. Dans cette pièce, adressée à M. Burnham, député, le général déclare: *From here I cannot make head or tail of the political situation in Canada — D'ici, je ne puis rien comprendre à la situation politique du Canada, ou, en d'autres termes: Je ne puis la tirer au clair.*

Le général n'a-t-il pas, dans ces conditions, un ami assez charitable pour lui conseiller de s'abstenir d'interventions aussi répétées dans un débat où il connaît si peu de choses? — O. H.

LA SESSION SE TERMINE

Ceux qui lisent habituellement le *Devoir* et le comparent aux autres journaux, ont noté que notre chronique politique d'Ottawa, — aux Communes et au Sénat, — est la plus complète et la plus impartiale de toutes.

Ils feraient bien de tenir compte de cela, pendant la lutte électorale prochaine, le *Devoir* sera le journal qui renseignera le plus impartialement le public. Il sera comme toujours indépendant.

Ceux qui le lisent devront continuer de le recevoir. Ceux qui ne le lisent pas devraient s'y abonner. Ils seront certains de ne pas être induits en erreur par des comptes rendus infidèles et des appréciations tendancieuses.

Le prix de la guerre

En temps normal, depuis une dizaine d'années, les décès dépassaient déjà annuellement d'à peu près 15,000 le nombre des natalités, en France. Les sociologues s'en alarmaient. Et y avait de quoi, car, pendant ce temps, les voisins de la France augmentaient d'année en année leur population: ainsi, l'Allemagne gagnait 900,000 nouveaux citoyens par an, disaient les statisticiens. Pour l'an dernier, l'écart entre les décès et les naissances, en France, a été effroyable. Il y a 312,000 naissances et 1,100,000 décès, soit une diminution de population de 788,000, de ce seul fait. La guerre a multiplié les pertes vitales de la France.

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Les correspondants anonymes s'engagent à signer le papier, de l'encre, un timbre-poste, et à nous une preuve de temps, s'ils veulent bien en prendre note définitivement.

L'OPINION D'UN COLON FRANÇAIS

D'une paroisse canadienne-française du Canada.

Monsieur Henri Bourassa.

Cher Monsieur,

C'est toujours avec plaisir que je viens m'acquitter du prix de l'abonnement à votre estimable journal.

Le vœu le plus sincère que je fais est de vous voir reprendre votre place à la Chambre des Communes à Ottawa et que les Lanctôt, les Lamarche et que les Lanctôt, non point que j'aie l'illusion que vous y soyez une majorité; hélas, un trop grand nombre d'électeurs sont encore trop attachés à l'esprit de parti; mais nous aurions du moins le plaisir de voir quelques braves hommes qui violent les promesses les plus sacrées: Pas de service militaire obligatoire! La langue française enseignée dans les écoles comme la langue anglaise! Les taxes peu élevées! Voilà ce que les agents du gouvernement (bleus et rouges) du Canada disent pour amener des colons. Que ces hommes cessent de crier au loup. Il y a des boches dans l'Ontario; il y a des boches dans l'Ontario; il y a des boches dans l'Ontario. Cessez de faire les hypocrites.

Votre humble et respectueux serviteur,

UN ALPIN.

LA QUESTION DU DESAVEU

LE GOUVERNEMENT REPOUD A M. LANDRY QU'IL N'A PAS LA LIBERTÉ DE DIRE QUELLE ATTITUDE IL VA PRENDRE AU SUJET DES LOIS INJUSTES DE L'ONTARIO.

Ottawa, 17. — Le débat sur les écoles séparées d'Ottawa s'est terminé par une déclaration du gouvernement.

Le sénateur Landry avait demandé si le gouvernement savait qu'il a le pouvoir de désavouer tout acte passé par une législature provinciale. A ceci le gouvernement répondit que l'acte de l'Amérique, britannique du Nord y répondait lui-même.

Le sénateur Landry demanda si le gouvernement a l'intention d'accéder à la requête de désaveu des chapitres 59 et 60 des lois de la dernière session de la Législature de l'Ontario, qui sont manifestement injustes, iniques et inconstitutionnelles.

Le gouvernement répondit qu'il n'avait pas la liberté de dire quel avis serait donné à Son Excellence.

A la demande: "Quelle solution le gouvernement pourrait offrir dans le cas où il ne désavouerait pas cette législation?" il est répondu que cette question était couverte par les réponses aux autres questions.

Avant ces réponses, le sénateur Crosby félicita ceux qui pouvaient parler le français et l'anglais, et dit qu'ils jouissaient d'un grand avantage. Le sénateur Sproule dit que cette question devrait rester en dehors de l'ordre du jour. Il croit qu'Ontario veut être juste envers les Français, mais lorsque le ministre de l'Éducation d'Ontario établissait des règlements touchant l'enseignement de cette langue, la province de Québec avait prélevé des fonds pour combattre les règlements.

Le sénateur Landry dit que lui et ses associés sont prêts à essayer de trouver quelque moyen d'arriver à une entente avec les autorités anglaises sur ce sujet. Les Français ne s'opposent pas à parler anglais et à l'étude de l'anglais. Ils approuvent l'enseignement de l'anglais dans les parties françaises du pays. Ils souhaitent l'enseignement de la langue anglaise et ils accepteraient les règlements exigeant l'étude de l'anglais, mais ils ne veulent pas le bannissement du français.

Le sénateur Blain dit que le sénateur Landry aurait dû s'adresser aux autorités de l'Ontario plutôt qu'aux autorités fédérales. Le sénateur Landry dit qu'il a adressé trois lettres au premier ministre de l'Ontario, et n'avait reçu qu'un accusé de réception de ses lettres. Il avait demandé une entrevue, pour discuter la situation, et tâcher d'en arriver à une entente. Mais on n'a pas répondu à sa demande. Il dit que le peuple canadien-français désire être raisonnable, et espère que les parties intéressées dans cette controverse s'uniront pour essayer de ramener la paix et l'harmonie dans le pays.

DEMISSION EN HONGRIE

Gudapest, 17. — Le docteur Gratz, ministre des Finances, le cabinet hongrois, formé par le premier ministre Wekerle, le mois dernier, vient de démissionner. Le docteur Wekerle l'a remplacé temporairement.

ASSURE?

La famille toute entière est intéressée dans la question d'assurance, que ce soit sur la vie ou contre l'incendie, le vol, les accidents ou la maladie. Posséder de bonnes polices garantit la plus grande sécurité et la plus grande économie. Ne vous exposez pas à des pertes qui peuvent survenir en tout temps. Laissez-vous guider par nos tarifs qui vous permettront de vous assurer vous et vos biens contre toute perte subite. Téléphones, crèches, ou faites une visite à

Assureur Trust Co. 180 St-Jacques, Montréal, Québec, 180 St-Jacques, 3100 avenue d'Alsace sans la perte d'un seul dollar à un client.

DECORE POUR SA BRAVOURE

UN JEUNE SOLDAT CANADIEN-FRANÇAIS, FILS DE M. C. E. BUREAU, DOTTAWA, REÇOIT LA MÉDAILLE MILITAIRE DE LA MAIN DU ROI. — BLESSE D'UN COUP DE BAIONNETTE.

Ottawa, 17. — M. P. E. Bureau, un estimable citoyen d'Ottawa, vient de recevoir une lettre de son fils Joseph, en date du 14, dans laquelle celui-ci lui apprend qu'il a reçu la médaille militaire de la main du roi, à Londres, pour la bravoure qu'il a déployée à Vimy. Le jeune Bureau s'était contenté tout d'abord d'annoncer brièvement cette nouvelle à sa famille, mais sur une demande instante de son père, il a consenti à donner quelques détails. Avec le style un peu incertain de ceux qui ne manient pas souvent la plume, il raconte que pendant la bataille, se trouvant en deuxième ligne, il s'offrit comme volontaire pour aller, avec des camarades choisis par lui, porter des bombes aux combattants de la première ligne, attaqués chaudement par les Allemands. En cours de route, la petite escouade fut atteinte par l'explosion d'un shrapnell qui tua deux hommes et blessa tous les autres, y compris Bureau lui-même. Celui-ci raconte que lui aussi fut blessé à la tête par un shrapnell. "Quand je vis que c'était pas dangereux, et que c'était seulement une blessure d'a peu près un pouce, je me suis dit en moi-même: 'Mon devoir est de continuer.' J'ai pris quatre boîtes de bombes et j'ai filé mon chemin à travers des obus (shells) qui tombaient en grande quantité. Là, j'ai donné les bombes aux boys en disant: 'leur' donner le diable, et que je retournerais chercher d'autres boîtes de bombes. Je suis revenu sur mes pas, j'ai pris six boîtes de bombes, et j'ai remonté à la ligne de feu pour la deuxième fois, là j'ai rencontré les boys à moitié chemin, ils m'ont dit que Fritz était dans notre tranchée, et le capitaine m'a donné un des boys pour venir avec moi pour chercher des renforts, et en revenant avec eux, j'ai rencontré un autre boy que le capitaine m'envoyait pour nous dire de courir plus fort encore, en arrivant on a contre-attaqué mon Fritz, et on l'a sorti de dans nos tranchées. J'ai eu des belles à faire, j'ai rencontré cinq Fritz et je les ai fait goûter de ma baïonnette, mais c'est en sautant la deuxième tranchée qu'un Fritz m'a donné un coup de sa baïonnette qui a entré à trois pouces en haut du genou et qui a sorti dans le bas du corps, ça fait une blessure de deux pieds et demi, j'ai emporté sa baïonnette d'une main, et de l'autre je lui ai mis... deux balles dans la tête. Par les soins que j'ai reçus je prends bien du mieux et j'ai commencé à marcher avec une canne. Quand je suis parti pour Blighty (Angleterre) le capitaine m'a dit: 'Bureau, I never forget you.' Jeudi, il y a une semaine, le roi m'a fait demander à Londres et là il m'a mis sur ma poitrine ma Médaille militaire, que j'ai bien gagnée; elle me donne 6 cents par jour de plus que les gages."

Le jeune soldat exprime ensuite le désir d'obtenir un congé pour venir achever sa convalescence dans sa famille. Il est à espérer que les autorités militaires ne lui en refuseront pas la permission.

POUR LE PLAISIR DE LA CHOSE?

AUTOUR DU RÈGLEMENT PROVINCIAL INTERDISANT LA VENTE DE LA DRÈCHE HUMIDE. — RESOLUTION AU BUREAU DES COMMISSAIRES.

La législature provinciale passe-t-elle des lois qui sont ensuite le cadet de ses soucis? On le prétend, dans certains milieux.

Le directeur du Bureau d'hygiène de la ville, dans un rapport qu'il soumettait ces jours derniers, aux commissaires, leur demandait de faire faire un règlement municipal interdisant la vente de la drèche humide dans les limites de Montréal; il donnait pour raison que cette variété de drèches s'écroule rapidement et est par conséquent très nuisible à l'alimentation des animaux.

Comme il n'y a, à Montréal et dans les banlieues, qu'une seule brasserie qui consente à faire les dépenses nécessaires pour faire sécher la drèche qu'elle vend aux cultivateurs, ses concurrents viennent tout naturellement se plaindre aux commissaires du tort énorme que la suggestion du Dr Boucher leur causerait s'ils décidaient d'en faire. Deux d'entre elles firent d'autres part la remarque qu'il existe depuis quelques années un règlement provincial interdisant la vente des résidus de l'orge ayant servi à faire de la bière, mais qu'il n'a jamais été mis en force, pas même dans la ville de Québec.

La déclaration, après avoir été étudiée de nouveau par le bureau des commissaires au cours de leur séance d'hier, a été immédiatement suivie d'une résolution: la ville veut savoir si le gouvernement ne passe des lois que pour le plaisir de la chose.

Cette résolution, proposée par le commissaire Ross, appuyée par le commissaire Villeneuve, se lit en effet comme suit:

"D'autoriser le secrétaire du bureau des commissaires de s'informer auprès du bureau d'hygiène provincial si l'est exact que le règlement d'hygiène provincial, interdisant la vente de la drèche humide aux fermiers, n'est pas mis en force dans la ville de Québec."

ASSEMBLEE

Une assemblée ayant pour but de fonder un club ouvrier dans Saint-Jacques, aura lieu mardi soir, à 8 heures, au Grand Hôtel.

La réunion sera tenue à la salle Chagnon, angle des rues Amherst et Demontigny.

LE PARLEMENT SE MEURT

LA PROROGATION DES CHAMBRES EST ATTENDUE POUR JEUDI OU VENDREDI. — M. BORDEN VA PRENDRE UN REPOS DE DIX JOURS, PUIS ANNONCERA UN CABINET REPLATRE. — DIX NOUVEAUX SENATEURS VONT ETRE BIENTOT NOMMES.

ELECTIONS EN DECEMBRE

Ottawa, 17. — Comme la prorogation des Chambres est attendue pour mercredi ou jeudi, les députés sont bien plus intéressés à la prochaine campagne électorale qu'au travail qu'il leur reste à faire au parlement.

Du côté ministériel, les députés se représentent au sujet d'accusations portées contre lui par les députés de Kingston et d'Haldimand, qui ont cru qu'il avait parlé avec dérision des femmes de soldats vivant dans l'oisiveté au dépens du fonds patriotique. M. Boivin déclare qu'il n'a rien dit de semblable et que les épouses de soldats ont tout son respect.

Le président Rhodes a rendu décision sur le point d'ordre soulevé dernièrement par M. Laurier, au sujet du pouvoir que peut avoir le Sénat de modifier un bill d'ordre financier donné au ministre des Finances, mais comme le chef de l'opposition n'a pas tort non plus, M. Rhodes suggère que la Chambre asquiesce pour cette fois à l'action du Sénat amendement un bill de taxes, mais qu'il soit inscrit dans le procès verbal que cet amendement ne constitue pas un précédent.

Un autre amendement du Sénat au bill de l'impôt sur le revenu, à l'effet que les bilans d'affaires soient considérés comme secrets et étudiés à huis clos, a causé un débat soulevé par M. MacDonald et appuyé par M. Carvell.

TAXE DIRECTE NECESSAIRE

Ce dernier a dit que le temps est passé au Canada où nous pourrions nous contenter de contributions indirectes, telles que douanes, etc. La taxe directe est devenue nécessaire en permanence, et il est important qu'elle soit administrée de façon équitable. Pour cela, il faut que chacun puisse savoir ce que paie son voisin, en un mot que le fonctionnement en soit public. L'opposition demande donc que l'amendement du sénat soit rejeté.

M. Bureau a parlé dans le même sens, et la motion a été mise aux voix. M. Carvell déclare qu'il ne désire pas particulièrement le vote, mais comme il n'existe pas d'arrangement entre les whips, il est obligé de demander le vote. Les whips se sont précipités dans les couloirs pour ramener les députés. Il s'est trouvé que les ministériels étaient assez en nombre et la majorité du gouvernement a été de 22, le vote étant de 33 à 11.

Le bill de l'augmentation des subsides en faveur des cales-sèches a été passé en deuxième lecture, et la Chambre s'est formée en comité des subsides sur les crédits de la marine et de la justice.

175 TRIBUNAUX A MONTREAL

M. Laurier a demandé production de la liste des tribunaux d'emprisonnement.

SERIEUX DESASTRE EN ARGENTINE

Buenos-Ayres, Argentine, 17. — Les désordres causés par la grève des employés de chemins de fer se répandent. La destruction d'un pont

de 50 verges paralyse le trafic sur deux lignes et empêche le transport des troupes. De grands renforts ont été envoyés à Rosario.

L'ATTITUDE DES SOCIALISTES

M. ALBERT THOMAS DIT QUE LES SOCIALISTES FRANÇAIS VEULENT CONTINUER LA GUERRE JUSQU'AU BOUT.

Londres, 17. — M. Albert Thomas, socialiste, qui faisait partie du conseil de guerre français, sous l'ancien cabinet Ribot, dans une déclaration faite à l'"Observer", dit que l'attitude du parti socialiste français qui ne peut pas permettre à ses membres de faire partie du nouveau ministère Painlevé, ne doit pas être prise en mauvaise part par la Grande-Bretagne et comme un prétexte de manque de cohésion. Non, le parti socialiste français entend continuer la guerre jusqu'à la fin. "Actuellement, dit M. Thomas, nous avons décidé d'être indépendants, afin de pouvoir promouvoir la défense le plus énergiquement possible. Le ministère Painlevé aura tout notre appui et tout notre effort. Nous nous abstiendrons présentement de faire partie de ce nouveau ministère, parce que nous croyons que plusieurs de ceux nommés l'ont été plutôt pour des motifs politiques. Ensuite, nous voudrions que le gouvernement établisse une loi de guerre plus claire et plus efficace.

"Pour ma part, ajoute M. Thomas, je vulgariserais les méthodes capables de nous faire obtenir un gouvernement qui travaillerait à l'union nationale, union nationale qui sera une véritable puissance. Entre temps, nous nous efforcerons de ne mettre aucune entrave dans la marche du ministère Painlevé."

Les entrepreneurs réclament la somme de \$82,069 qui leur revient selon leur contrat, alléguant que la ville n'a point rempli les conditions du contrat et qu'eux-mêmes furent forcés de poursuivre des travaux supplémentaires durant la saison de l'hiver.

La cause sera prochainement entendue en Cour supérieure.

Tout bon Canadien-français désireux de se tenir au courant de la lutte pour sa langue doit lire le NATIONALISTE.

NE MANQUEZ PAS

de lire l'annonce de

VERSAILLES, VIDRAIRE et BOULAIS Limitée.

dans la page du commerce

RE DEBENTURES DE LA CITE DE QUEBEC

LES TROUPES DE KORNILOFF

ELLES SONT RETOURNEES A LEURS ANCIENNES POSITIONS. — LA DIVISION "SAUVAGE" EST ACTUELLEMENT AU FRONT. — LE GÉNÉRAL KALEDINES AURA L'INTENTION DE SE RÉVOLTER.

Pétrograd, 17. — Les troupes qui se sont rebellées avec le général Korniloff sont presque toutes retournées à leurs anciennes positions. La division "sauvage", actuellement sous les ordres du général Boletzeff, ex-commandant du district militaire de Pétrograd, est en route vers le front.

On compte que pour ce qui est du général Kaledines, la situation va être élucidée, aujourd'hui. Selon les journaux, le général a télégraphié au gouvernement qu'il n'a pas l'intention de se révolter, mais on dit que le gouvernement possède des preuves du contraire.

Kaledines s'est rendu de Rostov à Novotcherkassk avec une garde de cosaques et de junkers, tandis que ses partisans protégeaient le chemin. Kerensky ayant ordonné l'arrestation du général, les cosaques ont répondu qu'ils ne peuvent l'arrêter, vu qu'il doit porter la parole au congrès des cosaques, à Novotcherkassk, aujourd'hui. Apprenant que M. Kerensky avait prohibé le congrès et avait ordonné la destitution du général Kaledines, en tant qu'hetman des cosaques, ces derniers ont protesté, déclarant que l'hetman ayant été élu, le gouvernement ne peut pas le démettre. Le premier ministre a répondu qu'il ne prohibe pas le congrès, mais qu'il a le droit de déposer l'hetman dont l'élection a été confirmée par le gouvernement.

Le commandant du district militaire de Moscou a adressé un appel aux cosaques, déclarant qu'en leur qualité de champions naturels de la liberté et de l'ordre, ils devraient arrêter le général Kaledines et licencier les nouvelles troupes levées sans le consentement du gouvernement. Autrement, dit l'appel, les cosaques seront traités comme des traîtres et les ennemis des libertés de la nation.

Le calme règne à Pétrograd et dans la région, mais des indices révélaient que l'activité du bolcheviki se continuait.

Le conseil des délégués des ouvriers et des soldats à Vysorg, dans le district de Pétrograd, centre d'anarchie, a défendu la vente des journaux bourgeois et aussi des journaux humoristiques, parce qu'on les dit contre-révolutionnaires.

Le conseil des délégués des ouvriers et des soldats à Kronstadt a demandé la libération de tous les habitants de la ville arrêtés pour avoir pris part à la révolte de l'élément bolcheviki, à Pétrograd, le 16 juillet. Le conseil proteste contre la suppression de ses journaux, et a commencé à publier des feuilles sous un nouveau nom. Pour le moment, malgré les fermentations d'agitation, le gouvernement semble bien dominer la situation. On rapporte que les troupes les mieux disciplinées à Pétrograd sont sèches, tandis que les régiments bolcheviki ne sont pas en mesure d'effectuer des opérations méthodiques contre le gouvernement, même s'ils le voulaient.

LES OBLATS SONT DANS LE DEUIL

LE R. P. FAVIER, ÉCONOME GÉNÉRAL, EST DÉCÉDÉ A ROME.

La Communauté des Oblats de Marie-Immaculée est encore dans le deuil, par la mort arrivée aujourd'hui à Rome de son économiste général, le révérend père Frédéric Favier.

La nouvelle est arrivée à la Maison des Oblats à Montréal, ce matin vers les neuf heures; le distingué religieux était âgé de 62 ans et était économiste général de la Communauté des Oblats depuis onze ans; auparavant, il avait été dans les différents couvents de France ou maître des novices ou provincial.

LE NOUVEAU WINDSOR

ON PARLE DE CHANGER LE NOM DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Ottawa, 15. — Le Nouveau-Brunswick deviendrait le Nouveau Windsor. On essaie à faire opérer ce changement de ce temps-ci et des instances sont faites auprès du gouvernement fédéral dans ce sens.

Sa Majesté ayant biffé ce titre Brunswick de sa théorie de titres, pour le remplacer par celui de Windsor, tous les noms à savoir allemands seront remplacés impitoyablement.

AMBAassadeur CRITIQUÉ

Amsterdam, 17. — Un changement de ministres de la Hollande à Washington a donné occasion au "Telegraph" d'attaquer vigoureusement le chevalier Van Rappard, qui est représenté comme un homme n'ayant pas accompli ses devoirs et ayant manqué à promouvoir les intérêts hollandais.

Où acheter demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Desjardins, au Ministère de l'Agriculture.)

Angle S.-Catherine et Montcalm

Portières en corde de chenille, pour portes simples, vert ou rayé. Régulier \$2.75, pour cheminée \$3.50.
Portières en corde de chenille, pour portes doubles, (arche). Prix régulier \$6.50, pour cheminée \$8.00.
Portières en corde de chenille, avec bande en taffetas. Spécial \$4.95.

Ne manquez pas d'assister à notre exposition des modes.

Spécial pour demain

\$1.95
\$4.95
\$4.95

TRIBUNAUX CIVILS

LA TRANSACTION ÉTAIT RÉGULIÈRE

UNE COMPAGNIE EN LIQUIDATION PERD UNE POURSUITE CONTRE UN PRÉTENDU DÉBITEUR, LIBRE PAR UN TRANSPORT DE PROPRIÉTÉ.

En vertu d'une transaction qui libérera de toute dette The Charlebois, marchand de bois de Risau, a gagné son point, dans la poursuite que lui intentait Henry Murray Gardner, liquidateur de la Compagnie C. C. Cottrell. Charlebois avait acheté des terrains de M. C. C. Cottrell, qui remit par la suite ses droits de vente à la compagnie en question, qui lui réclama par la suite la somme de \$390.14 comme balance de compte encore redevable.

Le juge Panneton a accordé gain de cause à Charlebois. Lorsque ce dernier acheta les terrains de M. C. C. Cottrell, il paya une certaine somme sur-le-champ, et avant d'acquiescer complètement la dette, il revendit les terrains à des particuliers, MM. A. Primeau, J. U. Guénette et A. Saint-Léon, que Cottrell accepta. Par cette transaction, il se trouvait ainsi libéré de la somme qu'il lui restait encore à payer.

Par ailleurs, le mode de procéder de Cottrell lui-même confirme la prétention de Charlebois à refuser toute dette auprès de la compagnie. Spécialement d'immeubles sur grand échelle, Cottrell avait l'habitude de libérer, lors d'un transport ou d'une vente de propriété, les premiers acheteurs et de reporter sur les nouveaux acheteurs toutes les dettes contractées, après avoir exigé des premiers le paiement de tous les arrérages, s'il y avait lieu.

Comme les livres de M. C. C. Cottrell prouvent bien que le transfert a été fait en bonne et due forme, et dans les conditions expliquées ci-haut, le juge a renvoyé l'action du liquidateur avec les frais.

LE GRAND TRONC DEVRA PAYER

Le juge Mercier a condamné la Compagnie du Grand Tronc à payer la somme de \$1,803.61 à un de ses employés, Guiseppe Tilly, comme compensation de dommages subis au cours d'un accident de travail.

Le 7 décembre dernier, Tilly était à décharger des wagons dans les cours de la Pointe Saint-Charles, lorsqu'en retournant chez lui, il fut frappé par une locomotive de la Compagnie; il reçut des blessures graves à la jambe droite et à la main droite, qui réduisirent à 50 pour cent sa capacité de travail. Il réclama en conséquence une pension annuelle. La compagnie s'y refusait, prétendant que l'employé n'était pas complètement incapable de travailler, et que s'il subissait une opération dont elle défraierait toutes les dépenses, il serait complètement rétabli. Tilly n'a pas voulu se laisser opérer.

Le tribunal a reconnu le bien fondé des allégations de l'employé et lui a accordé la rente ou le capital exigé.

UN APPAREIL MERVEILLEUX

UNE EXPERIENCE CONCLUANTE DU VÊTEMENT S. O. S. EST FAITE EN PRESENCE D'UNE GRANDE FOULE, A L'ILE GROSBOIS.

Par un temps splendide et devant plusieurs milliers de spectateurs ont été répétées, au large de l'île Grosbois, les expériences de sauvetage qui avaient récemment été faites au bain Rubenstein, rue St-Urbain.

Une grande foule avait répondu à l'annonce parue dans les journaux et ce furent de "pleines cargaisons" qu'emmenèrent à 2 heures et demie et à 3 heures, du quai du boulevard Pie IX, le vapeur "Imperial" et le traversier "Boucherville".

Rendu à l'île M. Edmond Lepage parut sur le pont de l'"Imperial" revêtu de ce vêtement de sauvetage dont il allait devant tout le monde prouver l'utilité et l'efficacité. Ce vêtement qui tient, pour l'apparence, de la salopette de l'ouvrier, ou plutôt de l'habit du scaphandrier moins le casque hétéro, recouvre tout le corps moins le visage; il est assez souple pour permettre les mouvements nécessaires; assez ample pour qu'on puisse le mettre par dessus ses habits ordinaires. Ce qui en est surtout la caractéristique est un élastique qui se tisse à la nuque, au-dessus de la tête resserre l'ouverture laissée pour le visage, de manière à ne pas permettre à l'eau de pénétrer, ni à l'air de sortir; des poches permettent de garder ce qu'on peut vouloir sauver, papiers ou titres de valeur, etc., ou encore de se munir de quelque cordial que l'on pourra prendre si l'on se sent défaillir ou affaiblir par une longue attente.

Ainsi revêtu, M. Lepage s'élança du pont de l'"Imperial" au beau milieu du fleuve, suivi presque immédiatement de Mlle Esther Annet, revêtue elle aussi, de son costume de sauvetage. Ni l'un ni l'autre ne s'enfoncent pas plus qu'ils ne l'auraient fait s'ils eussent été deux morceaux de liège. Quels que soient les mouvements qu'ils se donnent, ou les ef-

forts qu'ils fassent, ils ne réussissent point à s'immerger. Un jeune garçon, l'un des douzaines d'années, Philip Maikin, est aussi revêtu et lancé à l'eau; puis M. Lepage et Mlle Annet, ayant atteint un radeau, se rejettent désespérément à l'eau.

Après une demi-heure environ tous trois reviennent à bord du radeau, où devant tout le monde M. Lepage enlève son habit préservateur. Il est aussi sec que s'il n'eût jamais touché l'eau; la chevelure de la jeune fille prouve à tous que pas une goutte d'eau n'est venue l'humecter, il en est de même du petit garçon.

Aux yeux de tous, il n'y avait pas le moindre doute, l'expérience était concluante: la nouvelle invention va désormais sauver de nombreuses vies humaines.

Outre M. Lepage, M. Cassidy, l'inventeur de l'ingénieux vêtement, surveillait l'expérience; tandis que la Cie "Pathé" et la "Central News" enregistraient les faits sur les films qui les rediront au monde émerveillé.

MORT DE M. C. DUHAMEL

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Camille Duhamel, fils de M. J. B. Duhamel, entrepreneur général, survenue à Notre-Dame-de-Grâce hier. Le défunt n'était âgé que de seize ans. Les funérailles auront lieu en l'église de Notre-Dame-de-Grâce, mardi le 19 courant. Le convoi funéraire partira de la demeure de son père, 394 avenue Addington.

Nous offrons à la famille nos sympathies.

Le temps qu'il fait ailleurs...

Toronto, 17. — Depuis samedi, la perturbation atmosphérique près des côtes des provinces maritimes a presque disparu, tandis que la pression baisse dans Québec et s'élève près des grands lacs. La température est au beau et au chaud dans tout le Dominion.

Relevé du thermomètre:

MAXIMUM ET MINIMUM

	Max.	Min.
Victoria...	66	52
Calgary...	86	48
Winnipeg...	58	54
Toronto...	70	50
Ottawa...	76	48
Montréal...	78	58
Québec...	64	42
Halifax...	66	38
New-York...	66	52

PRONOSTICS

Grands Lacs. Baie Georgienne, Haut Saint-Laurent et Vallée de l'Ontario: Beau et chaud aujourd'hui et demain.

Bas Saint-Laurent, Golfe et Rive Nord: Beau et chaud.

Provinces Maritimes: Beau et chaud.

Provinces de l'Ouest: Beau et chaud.

Décès

DUHAMEL. — A Notre-Dame-de-Grâce, le 16 septembre 1917, à l'âge de 15 ans, est décédé Camille, fils de J. B. Duhamel, des funérailles auront lieu à 2 heures, en l'église de Notre-Dame-de-Grâce, à la demeure de son père, No 394 rue Addington, à 8 heures 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis, priés d'assister sans autre invitation.

DECES A MONTREAL

BOISCLAIR, Eva Maria, 24 ans, épouse de Paul Boisclair, architecte, rue Dagenais, 67.

DE MONT, Emma, 1 mois, enfant d'Omé Dumont, serrurier, rue Casgrain, 684.

DUPLANTY, Bernadette Blondin, 32 ans, épouse de Stanislas Blondin, inspecteur de Chemin de fer, 20 rue St-Jacques.

DUBUÉ, Jean-Paul, 11 mois, enfant de Jos. Dubué, voyageur de commerce, rue des Jures, 37.

DENHEZ, Roméo, 18 ans, fils de Henri Denhez, journalier, rue Gahot, 37.

DELIA, Joséphine Gravel, veuve de Charles Dupré, 35 ans, rue Pratt, 1471.

DELAHANTY, Auguste, 35 ans, cultivateur, New-Port, Gaspé, Qué.

RAJOTTE, Olivier, 5

CALENDRIER

DEMAIN, MARDI, 18 SEPTEMBRE 1917
SAINT-JOSEPH DE CUPERTINO,
CONSEILLER

Lever du soleil . . . 5.40
Coucher du soleil . . . 6.05
Lever de la lune . . . 8.12
Coucher de la lune . . . 8.33
Premier quartier de la lune, le 21 septembre, à 6h. 47 minutes du matin.

DERNIERE HEURE

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU ET CHAUD

MAXIMUM ET MINIMUM	
Aujourd'hui maximum . . .	66
Même date l'an dernier . . .	66
Aujourd'hui minimum . . .	52
Même date l'an dernier . . .	47
BAROMETRE	
8 heures a.m.	30.23
11 heures a.m.	30.20
1 heure p.m.	30.16

MENACES DE M. VILLENEUVE

IL SE DIT PRET A DEMISSI-
ONNER DU COMITÉ DES
ABATTOIRS S'IL PERSISTE
A NE PAS VOULOIR AGIR.
— CE QUE SERA LA FETE DES
FRUITS DE 1917.

Nous serions à la veille d'un événement sensationnel à l'endroit de la sempiternelle question des abattoirs. Comme l'échevin Ménard en causait ce matin avec les commissaires, M. Villeneuve s'écrit tout à coup : "Si le comité chargé de régler cette question persiste à ne rien faire, je donnerai sous peu ma démission comme l'un de ses membres."

L'échevin Mayrand, qui a promis de son côté aux commissaires, lors de la dernière séance du conseil, de "réveiller les endormis", dit qu'il va entrer de plain pied dans une nouvelle campagne dont "l'objet sera d'ouvrir les yeux à plusieurs et pour cause." Le représentant de DeLozime ajoute qu'il lancera ses premiers coups de feu cet après-midi.

LA FETE DES FRUITS

Le Dr Gadbois, surintendant des terrains de jeux, promet aux enfants de Montréal pour le 22 ou le 29 septembre prochain, une grande fête des fruits auprès de laquelle celle de l'an dernier ne sera qu'une très pâle image.

Cette fête aura lieu au parc La-Fontaine; l'endroit qu'on a choisi pourra contenir 37,700 enfants, sans compter les parents. Elle sera précédée d'une superbe exposition des fruits qui seront distribués à cette fête; toutes les variétés connues y figureront. On fera connaître plus tard l'endroit où aura lieu cette exposition.

Plus de 200 marchands de fruits ont déjà promis de se montrer généreux pour la circonstance.

ÇA VA PETIT TRAIN

L'expertise municipale se continue lentement au département du vérificateur des finances de la ville; on attend l'arrivée des experts new-yorkais, actuellement à terminer leur examen à Richmond et Indianapolis, pour l'étendre à tous les départements.

La Commission de législation recommande au conseil l'achat de la propriété Gravel pour l'élargissement du chemin Crémazie.

M. Bernadet, surintendant des parcs, demande de lui voter \$5,162.30 pour la construction d'un mur en béton aux serres du parc La Fontaine.

L'entrevue que les commissaires ont eue, vendredi dernier, à Ottawa, avec le ministre des finances, au sujet du renouvellement de l'emprunt de \$6,900,000, a été très satisfaisante, au dire de M. Villeneuve.

UN AUTRE ANTI EST ARRETE

PAUL LAFORTUNE EST INCULPE
COMME VILLENEUVE D'AVOIR
CONSEILLÉ LA RESISTANCE A
LA CONSCRIPTION.

Paul Lafortune, le jeune orateur intonctionniste, sachant qu'il y avait un mandat d'arrestation émanant contre lui, est venu se livrer à la justice ce matin et a comparu devant le magistrat Saint-Cyr. Lafortune est inculpe comme Villeneuve, "d'avoir prononcé, le 7 septembre courant, des discours séditieux conseillant aux hommes de résister ou mettre obstacle à l'application ou à la mise en vigueur de la loi de conscription." Le prévenu a comparu dans la chambre privée du juge Saint-Cyr et a été remis en liberté provisoire sous un cautionnement de \$500. L'enquête a été fixée à vendredi prochain.

L'inculpé est défendu par Me Gontalve Desautels, avocat.

D'autres mandats ont aussi été signés contre Mongeau, Grenier et un secrétaire d'une association libérale.

GRAND DUC PRIS

DE FOLIE

Pétrograd, 17. — Depuis le transfert à Tobolsk de l'ancien empereur des Russes, le grand-duc Michel Alexandrovitch, son frère, donne des signes d'aliénation mentale et bombarde le gouvernement de requêtes réclamant certains privilèges. À la dernière de ce qu'on demande à être élargi, afin de se reposer. Il demande de plus que l'on fasse un procès à deux officiers qui auront pris une part active dans la conspiration monarchiste de Ritrava.

CE QUE LE GOUVERNEMENT A SU FAIRE

RENDRE LE PEUPLE PLUS PAU-
VRE QUE JAMAIS ET CREER
BEAUCOUP DE MILLIONNAI-
RES, DIT LE CITIZEN D'OTTAWA.

Ottawa, 17. — Le Citizen publie ce matin un article dans lequel il reproche au gouvernement de n'avoir pas nationalisé les usines de munitions dès la première année de la guerre. Ainsi, dit-il, le pays aurait conservé les profits considérables de cette industrie, tandis qu'aujourd'hui nous n'avons réussi qu'à créer un nombre considérable de millionnaires tandis que le peuple est plus pauvre que jamais, en dépit des salaires élevés dont la classe ouvrière a bénéficié mais dont elle n'a pas su profiter, entraînée à la dépense par le mauvais exemple des classes dirigeantes. Aujourd'hui, la Grande-Bretagne ne laisse de se faire exploiter par nos grands industriels, et elle a décidé de ne plus nous donner de commandes à moins que nous ne fournissions nous-mêmes les fonds pour les acquitter. Cette attitude nous prend au dépourvu, car le crédit du Canada est engagé fortement, et compromis aux yeux des grands financiers internationaux par la mauvaise politique suivie jusqu'ici par nos gouvernements, permettant à des groupes d'industriels de s'enrichir aux dépens de la nation tandis que le peuple s'appauvrit et souffre de plus en plus. Telles sont, dit le Citizen, les conséquences sérieuses de notre imprvoyance des deux dernières années. Il n'est pas trop tard tout à fait pour réagir, mais il faudrait que le gouvernement cessât d'adopter des demi-mesures et se décidât enfin à faire dégorgier aux nouveaux millionnaires les sommes énormes qu'ils ont détournées de leur légitime destination, qui était le trésor public et l'ensemble de la population.

On dit que le caucus libéral s'est occupé des grandes lignes de la prochaine campagne électorale et qu'il a été très enthousiaste.

MONETTE EST TOUJOURS LIBRE

UNE RECOMPENSE LIBERALE
EST OFFERTE POUR SA
CAPTURE.

Le bandit Monette dit Girard est toujours en fuite. Les policiers croient maintenant que le fugitif se cache quelque part à Montréal et s'occupent à le rechercher ici.

Le détective Giroux, de la police fédérale, vient de faire imprimer un grand nombre de circulaires avec le portrait de Monette qu'il a envoyé à tous les chefs de police de la province de Québec et d'Ontario. Une récompense libérale est promise à quiconque donnera des renseignements pour la capture de Monette.

BOMBARDEMENT SUR LA COTE BELGE

DES HYDROPLANES ANGLAIS
LANCENT DES BOMBES SUR
DES DESTROYERS ET DES CHA-
LUTERS ALLEMANDS. — LES
DOMMAGES.

Londres, 17. — Des hydroplanes anglais ont lancé des bombes sur des destroyers et des chalutiers allemands, le long de la côte belge, entre Ostende et Blankenberge, dans le voisinage de Zeebrugge, frappant un destroyer et coulant au moins un chalutier, dit un communiqué officiel, dont voici le texte : "Des hydroplanes ont fait une incursion contre les navires ennemis, entre Blankenberge et Ostende, samedi. Ils ont jeté des bombes sur des destroyers et des chalutiers. Un des gros destroyers a été atteint par le milieu, et l'un (probablement deux) d'un groupe de quatre chalutiers a été coulé."

Le soir, au cours d'une reconnaissance tardive, l'un de nos hydravions a été attaqué par deux hydravions ennemis, auxquels nous avons d'escorte ont livré bataille, l'un étant abattu en flammes et l'autre chassé vers les destroyers allemands.

Vers 10 heures, hier avant-midi, notre patrouille a attaqué une escadrille aérienne, détruisant une machine, et probablement deux.

BULLETIN DE LONDRES

Londres, 17. — Dans le cours de la nuit, les régiments écossais et anglais ont effectué avec succès plusieurs coups de main, dit le rapport officiel, dont voici le texte :

Dans le cours de la nuit, les régiments anglais et écossais ont opéré avec succès des opérations contre les positions allemandes, au sud-est de Gavrelle, à l'est d'Épehy et dans le voisinage du chemin de fer d'Arras-Douai. Ils ont fait plusieurs prisonniers et ont pris deux mitrailleuses.

Plusieurs ennemis ont été tués dans leurs "gîtes". Des dépôts et des emplacements de mortiers de tranchées ont été détruits avec des explosifs.

L'artillerie ennemie a manifesté une certaine activité, dans le cours de la nuit, à l'est d'Ypres.

BULLETIN DE PARIS

Paris, 17. — La nuit dernière, les troupes allemandes ont attaqué les positions françaises dans la forêt d'Apremont, dans les Ardennes. Le communiqué officiel publié aujourd'hui dit que l'attaque a échoué après un vif combat. Un violent duel d'artillerie a eu lieu à l'ouest de Craonne et de Massiges.

LA TRAVÉE CENTRALE MONTE SANS ENCOMBRE

Le travail de suspension et d'exhaussement vers le niveau des deux bras des rives s'effectue avec succès au milieu des acclamations frénétiques de milliers et milliers de spectateurs — Le tablier ne sera pas définitivement boulonné avant plusieurs heures mais tout fait prévoir la réussite de l'entreprise.

Québec, 17 (Spécial au Devoir). — Le second essai que l'on fait pour compléter le grand pont canillavier, près de Québec, s'est effectué ce matin sans encombre, alors qu'on a remorqué la travée centrale de Sillery, ou elle a été construite sur des pontons, jusqu'au-dessous de l'endroit qu'elle doit occuper dans la structure principale, où enfin elle a été suspendue.

À 8 heures et 45 minutes, les ingénieurs ont annoncé que les chaînes avaient été attachées et que tout allait bien. Puis, une longue attente, jusqu'au moment où la marée basse a permis de laisser la travée suspendue par les chaînes, prête pour la montée. Les ingénieurs qui ont dirigé cette opération, samedi, à cause d'un fort vent, en ont été récompensés aujourd'hui par un temps idéal pour l'entreprise, quand les travaux ont commencé.

Six remorqueurs du port ont conduit la travée, du rivage au milieu du fleuve, tandis que le "Lord Strathcona", vapeur de secours bien connu pour les cas de naufrage, se tenait tout près. Le voyage de la côte au milieu du fleuve a été apparemment dirigé d'une façon parfaite. Quand la travée fut tournée dans la direction du pont, on l'a laissée dériver lentement au fil du courant, les remorqueurs travaillant fort pour lui faire garder la bonne direction. Le voyage jusqu'au pont a duré de 5 heures 50 à 7 heures 03. Puis avec une habileté parfaite, d'après ce qu'on a vu du rivage, la travée a été mise en place, prête à être levée. Les ouvriers qui ont descendu le fleuve avec la travée n'ont pas perdu de temps à décrocher les solives de la travée aux énormes chaînes de suspension reliées aux 8 grues de 6 tonnes chacune qui reposent sur le tablier du pont, à une hauteur de 150 pieds.

Le moment étonnant où les pontons se détachent en marche, laissant la structure de fer suspendue aux chaînes, était attendu avec une anxiété non dissimulée par les ingénieurs et la foule. Des applaudissements venant des observateurs se tenaient sur le pont des bateaux plats et qui ont les premiers remarqué, à tous les instants, les pontons et la travée, ont annoncé que le moment critique était révolu et lorsque les barges ont descendu le courant, lestées de leur fardeau, des milliers de spectateurs ont poussé des acclamations sur le rivage.

Les ingénieurs ont alors accordé un court repos aux ouvriers, pour qu'ils se préparent à la tâche d'élever la travée jusqu'au tablier du pont. Le montage a commencé vers 9 heures 45 et on a observé que les grues y allaient doucement.

TOUT S'ANNONCE BIEN DES LE DÉBUT

Québec, 17. — L'entreprise hardie et difficile de la pose du tablier central du Pont de Québec, qui doit couronner la construction du plus grand pont suspendu du monde, a été tentée de nouveau, ce matin, par les ingénieurs de la St-Lawrence Bridge Co., à la faveur de la marée, que est une des plus fortes de l'année, et avec un concours de circonstances qui fait bien augurer de son succès. L'opération a été commencée un peu avant cinq heures d'après la même méthode suivie à la première tentative, qui s'est terminée l'an dernier, par un désastre et la mort de douze ouvriers.

La première partie de l'opération : celle de conduire la travée depuis l'Anse de Sillery où elle a été construite jusqu'au site du pont s'est accomplie avec succès, de même que celle d'attacher le gigantesque tablier aux lames de fer qui servent à le hisser à l'altitude des deux autres tronçons du pont, auxquels il doit être relié.

On est donc arrivé à cette phase de l'entreprise qui se produisit, l'an dernier, le terrible désastre qui a précipité le tablier central au fond du St-Laurent avec une douzaine d'ouvriers qui y ont trouvé la mort. Maintenant fixée aux appareils, la travée s'élève graduellement par bonds de deux pieds qui se font en vingt minutes chaque fois jusqu'à ce qu'elle ait atteint la place qu'elle doit occuper.

DES MILLIERS DE SPECTATEURS

Comme au premier essai, bien que l'heure fut matinale et la distance à parcourir considérable, des milliers et des milliers de personnes ont été témoins de ces travaux gigantesques et suivent encore, avec anxiété, les péripéties de la dernière phase de l'entreprise qui ne saurait être complétée avant demain, et peut-être même, mercredi. Les ingénieurs de la compagnie,

Histoire du pont de Québec

1853. — L'idée d'un pont sur le Saint-Laurent est pour la première fois agitée à Québec, son coût de construction devant atteindre \$3,000,000.

1882. — M. W. Baby, de Québec, obtient une charte dans ce but.

1896. — Une compagnie s'organise sous la direction de M. S. N. Parent, ancien premier ministre de la province de Québec, et les travaux commencent.

1907. — Le 29 août, l'un des bras du pont s'écroule. Pertes de vies : 70; dommages matériels et financiers : \$8,000,000.

1911. — Le gouvernement fédéral décide de prendre l'entreprise sur ses épaules et de reconstruire le pont. Le 4 avril (1911), un contrat est signé avec la St-Lawrence Bridge Company.

1916. — Le 11 septembre, la travée centrale, alors qu'on la hisse afin qu'elle rejoigne les deux bras, tombe à la rivière. Pertes de vies : 14; dommages matériels et financiers, \$500,000.

qui ont pris toutes les précautions pour assurer le succès de cette nouvelle tentative, ont cherché par tous les moyens possibles à détourner l'attention du public, mais cela n'a pas empêché les foules de s'y rendre. Comme l'an dernier, une quantité d'embarcations de tous genres et de navires remplis de passagers se tenaient dans un rayon d'un quart de mille du pont, suivant les instructions données par la Commission du Havre, dont les navires formaient un cordon qui interdisait à tous d'aller plus loin.

Toute la nuit, une activité considérable régna aussi sur les deux rives. Une foule immense bordait les grèves et les falaises. Il en était venu en tramways, en automobiles et en voitures et à mesure que la clarté augmentait, on pouvait voir des deux côtés du fleuve des masses innombrables de personnes attendant impatientement le moment de voir le tablier central quitter l'Anse de Sillery.

Enfin, vers cinq heures, traîné par de puissants remorqueurs, le tablier porté sur des pontons, s'éloigna lentement du rivage pour gagner le centre du chenal afin que les remorqueurs pussent profiter de la marée pour le conduire au pont. Rendu au milieu du chenal, une partie des remorqueurs se placèrent en arrière du tablier afin de le retenir et de régulariser sa marche.

TRAVAIL FAIT AVEC PRECISION

En un temps relativement court, on le rendit, ainsi, près du pont où la tâche des remorqueurs devint plus difficile, car il fallait procéder avec précaution pour lui donner absolument la position qu'il devait occuper. La précision de la manœuvre fut admirable. Au signal donné : quelques coups de sifflet différemment modulés ou sifflerment espacés, les remorqueurs faisaient machine en avant ou machine en arrière pour ramener l'énorme masse flottante à sa position. On réussit parfaitement à y fixer les huit lames de fer qui l'attachaient et les remorqueurs firent entendre quatre coups de sifflet qui annoncèrent que le premier succès était obtenu et que le tablier central était attaché aux appareils devant le supporter pendant l'opération de la montée.

UNE TACHE DE 36 HEURES

Le tablier s'élève d'environ deux pieds par vingt minutes. Il faudra une journée et demie à deux jours pour l'élever à l'altitude requise pour qu'il soit relié aux deux autres tronçons du pont.

Quatre-vingt hommes environ sont employés à la pose du tablier central. Le système auquel on a recouru est le même que celui utilisé l'an dernier, mais il a été renforcé afin de prévenir tout accident. M. Geo. Davie avait la direction de la flottille des remorqueurs qui a conduit le tablier au site du pont.

Une amélioration apportée à l'exécution de ces travaux est que pas un homme ne se tient sur le tablier. Tous travaillent sur des plates-formes élevées à cette fin pendant la montée du tablier. Les travaux se font sous la direction de M. Johnson, président de la compagnie, de MM. Duggan, Porter et Fortune, ingénieurs, MM. O'Brien et Gelson ont la direction des deux équipes d'ouvriers.

Tous les ouvriers qui ont pris part au transport de la travée, au pont, et qui travaillent au montage de la masse d'acier, et tous ceux qui font marcher les grues, ont entendu une messe spéciale, célébrée hier matin, par le P. McGuire, en l'église de Sillery.

LA TRAVÉE EST MONTEE DE 12 PIEDS

Québec, 17. — (1 h. 45 de l'après-midi). — M. Fortune, l'ingénieur qui dirige les travaux, se déclare entièrement satisfait du travail fait jusqu'ici. Il paraît des plus confiants dans le succès de l'entreprise, et dit que les travaux de la première opération ont été au-delà de ses espérances. "Tout s'est conduit admirablement et j'ai bon espoir que nous allons réussir cette fois", a-t-il dit.

À une heure quarante-cinq, le tablier du pont de Québec avait été élevé de douze pieds, les travaux se poursuivaient avec succès, toute la durée de la première phase de l'entreprise, M. le curé McGuire, de Sillery, est demeuré sur le pont avec les ouvriers; ceux-ci, comme les ingénieurs de la compagnie, ont mis toute leur confiance dans le Tout-Puissant et ont placé plusieurs images et statues du Sacré-Cœur sur la travée.

Les nombreuses embarcations répondirent en acclamant de la même façon ce succès initial et de partout retentirent, en même temps, les acclamations des milliers de spectateurs qui suivaient les travaux des deux rives.

MOMENT DE VIVE EMOTION

Les remorqueurs allèrent rejoindre les autres navires, car leur tâche était terminée. Peu à peu, ensuite, les pontons baissant avec la marée laissèrent un vide entre eux et le tablier qu'ils supportaient encore, il y a un instant, le tablier apparut à tous parfaitement suspendu par les attaches des extrémités au-dessus du fleuve. Ce moment fut vraiment étonnant pour ceux qui avaient été témoins du désastre de l'an dernier. En effet, le tablier n'avait atteint alors qu'une dizaine de pieds de hauteur quand il s'écroula dans la rivière, et on se demandait anxieusement si la chose ne se répéterait plus.

Le tablier apparaissait bien solidement lié aux attaches et resta immobile pendant quelque temps durant lequel les manœuvres allèrent récupérer leurs forces par un excellent déjeuner, puis on se mit à l'œuvre pour l'opération de la montée. Cette partie de l'entreprise se est considérée par les ingénieurs comme la plus gigantesque. Elle s'est accomplie jusqu'ici avec succès, mais on se demande à chaque instant s'il en sera ainsi jusqu'au bout.

UNE TACHE DE 36 HEURES

Le tablier s'élève d'environ deux pieds par vingt minutes. Il faudra une journée et demie à deux jours pour l'élever à l'altitude requise pour qu'il soit relié aux deux autres tronçons du pont.

Quatre-vingt hommes environ sont employés à la pose du tablier central. Le système auquel on a recouru est le même que celui utilisé l'an dernier, mais il a été renforcé afin de prévenir tout accident. M. Geo. Davie avait la direction de la flottille des remorqueurs qui a conduit le tablier au site du pont.

Une amélioration apportée à l'exécution de ces travaux est que pas un homme ne se tient sur le tablier. Tous travaillent sur des plates-formes élevées à cette fin pendant la montée du tablier. Les travaux se font sous la direction de M. Johnson, président de la compagnie, de MM. Duggan, Porter et Fortune, ingénieurs, MM. O'Brien et Gelson ont la direction des deux équipes d'ouvriers.

Tous les ouvriers qui ont pris part au transport de la travée, au pont, et qui travaillent au montage de la masse d'acier, et tous ceux qui font marcher les grues, ont entendu une messe spéciale, célébrée hier matin, par le P. McGuire, en l'église de Sillery.

LA TRAVÉE EST MONTEE DE 12 PIEDS

Québec, 17. — (1 h. 45 de l'après-midi). — M. Fortune, l'ingénieur qui dirige les travaux, se déclare entièrement satisfait du travail fait jusqu'ici. Il paraît des plus confiants dans le succès de l'entreprise, et dit que les travaux de la première opération ont été au-delà de ses espérances. "Tout s'est conduit admirablement et j'ai bon espoir que nous allons réussir cette fois", a-t-il dit.

LA PIRE N'EST PAS ENCORE FAIT

Québec, 17. — À midi et demi, la travée avait été élevée de 8 pieds. Aux reporters qui lui demandaient de faire une déclaration sur les chances de réussite de l'entreprise, l'un des ingénieurs a répondu : "La tâche la plus aisée est achevée. Les difficultés du travail vont s'accroître de plus en plus maintenant jusqu'à la fin."

LES OUVRIERS EN CONVENTION

LA 33e CONVENTION ANNUELLE
DU CONGRÈS DES MÉTIERS ET
DU TRAVAIL S'OUVRE A OTTA-
WA, CE MATIN.

Ottawa, 17. — La 33e convention annuelle du Congrès des Métiers et du Travail du Canada s'est ouverte, ce matin. Environ 300 délégués unionistes de marque de toutes les parties du Canada se sont rassemblés et après une procession se sont réunis à la salle St. Patrick, pour la séance d'ouverture.

À 10 heures, M. J. Cameron, président du Conseil des Métiers et du Travail d'Ottawa, a ouvert le congrès et a souhaité la bienvenue aux délégués. Il a fait allusion d'abord à l'importance du travail syndiqué et au rôle éminent qu'il a joué et qu'il est appelé à jouer dans les affaires du pays et de l'Empire. L'orateur a parlé des nombreux représentants de l'élément ouvrier et a exprimé l'opinion qu'avant longtemps la représentation ouvrière prédominera.

Il a fait allusion au grand changement par lequel 2 des plus grandes nations du monde viennent de passer du régime autocratique au régime démocratique, et a souligné le fait qu'il faudra poursuivre avec plus de détermination que jamais le bon combat mené de tous côtés et dans tous les pays en faveur de l'amélioration du sort de la classe ouvrière, qui est si bien représentée au congrès.

Au nom de la ville d'Ottawa, le maire, M. Fisher, a souhaité la bienvenue aux délégués.

Les nombreuses embarcations répondirent en acclamant de la même façon ce succès initial et de partout retentirent, en même temps, les acclamations des milliers de spectateurs qui suivaient les travaux des deux rives.

BERLIN EXPRIME DES REGRETS

Londres, 17. — Suivant le correspondant de l'Agence Central News à Stockholm, l'Allemagne a transmis une note à la Suède, disant qu'elle regrette beaucoup la question désagréable soulevée par la transmission de télégrammes en Allemagne par la Suède.

L'Allemagne dit qu'elle est obligée envers le gouvernement suédois au sujet de l'envoi de messages, mais exprime le regret que ses représentants en Argentine aient donné une telle forme à ces messages.

QUE VOULAIENT CES CINQ INDIVIDUS?

TOUT UN ÉMOI EST CAUSÉ
CETTE NUIT AUX USINES DE
LA CANADIAN VICKERS, A
MAISONNEUVE.

Tout un émoi a été causé la nuit dernière aux usines Vickers par l'arrivée subite d'une automobile portant cinq hommes qu'on n'a pu reconnaître. Il était minuit et demi lorsque les chiens du voisinage se mirent à aboyer; les sentinelles sortirent aussitôt de leurs guérites avec leurs armes, mais comme il y avait plusieurs personnes qui attendaient le train aux environs, elles reçurent l'ordre de ne pas tirer. Les cinq individus curent cependant tous prudents de déguerpir à toutes jambes, laissant leur automobile sur les lieux. La police se mit à leur poursuite, mais ce fut peine inutile, bientôt les cinq personnes étaient disparues dans l'obscurité.

La police et les propriétaires de la grande usine se demandent quels sont ces individus et quelles étaient leurs intentions. Voulait-ils voler? ou voulaient-ils faire sauter l'usine?

La machine est au poste de police et on ne peut pas savoir quel est le numéro du permis. L'inspecteur Wells s'occupe de la chose et espère les retracer au moyen de l'automobile qui est restée entre les mains de la police.

AUX ASSISES

La Cour des assises criminelles a continué son travail, ce matin. Le procès de Luigi Frascatti a été commencé. Le prévenu est inculpé d'avoir, en compagnie d'un nommé Palliti, qui est au large, assassiné Ernest Austin, un nègre, dans la nuit du 13 août. L'affaire se serait déroulée rue St-Urbain; elle aurait commencé par une querelle au sujet d'une femme, et serait tournée au tragique. Austin reçut une balle en plein cœur et expira quelques minutes après. Palliti, qui aurait tiré la balle meurtrière, d'après les témoins, n'a pu être retrouvé malgré de actives recherches de la police.

Un grand nombre de témoins ont été entendus ce matin, la cause se continue cet après-midi et se terminera ce soir.

Mmes Dagenais et Cohen défendent l'inculpé.

JAMBE AMPUTÉE

Un nommé A. Leroux, 351 rue St-Dominique, employé à la Phillips Electric Works, Mile-End, a eu une jambe tellement lacérée par un fil de fer qu'on a dû lui couper la jambe. L'accident est arrivé de bonne heure ce matin. Leroux a été transporté à l'hôpital Général.

GREVE TERMINEE AU PORTUGAL

Lisbonne, 17. — Le service télégraphique entre le Portugal et la France, qui avait interrompu depuis le 1er septembre, par suite d'une grève, a été réorganisé hier. La plupart des employés aux postes et au télégraphe ont repris la besogne.

DES ELECTIONS EN DECEMBRE

TOUT VA ETRE MIS EN
TRAIN POUR UN APPEL AU
PEUPLE AVANT LA NOEL.
— LE BILL DES ELECTIONS
VA ETRE VOTE A LA VA-
PEUR AU SÉNAT.

Ottawa, 17. — La session entre aujourd'hui dans sa dernière semaine.

La dissolution aura lieu la semaine prochaine mais on ne croit pas que les élections puissent être fixées à une date plus rapprochée que le commencement de décembre; le vote aux soldats et les dispositions spéciales de la nouvelle loi électorale demandant un certain temps avant de pouvoir être mis en action. Le secrétaire d'État a laissé entendre que l'élection proprement dite aurait probablement lieu un lundi, et l'on a mentionné le 3 décembre comme jour probable, mais rien n'est définitivement arrêté. Tout dépendra du temps nécessaire à mettre en vigueur la nouvelle législation préparatoire aux élections. On s'efforcera cependant d'en finir assez tôt pour que celles-ci soient terminées avant Noël.

Le Sénat siège ce matin, et commence le débat sur le bill des élections de guerre. Il lui reste encore à disposer du bill des assurances et de celui de la loi consolidée des chemins de fer, mais il est probable que le premier passera en un clin d'œil, et que le second sera remis à la prochaine session, sauf peut-être la clause assurant aux employés de chemins de fer le paiement bi-mensuel de leurs salaires, et que l'on pourrait mettre en vigueur sans toucher au reste de la loi pour le présent. Dans ces conditions, il semble que le Sénat serait en mesure de voter la loi électorale d'ici trois ou quatre jours et d'être prêt jeudi pour la prorogation.

La nouvelle que sir Robert Borden prendra un épa à la suite de la session constitue un indice de plus que les élections n'aient pas lieu avant une couple de mois à peu près. Il ne sera pas question de la réorganisation du cabinet avant le retour de M. Borden, mais il est rumeur aujourd'hui que M. Hugh Guthrie, libéral qui s'est séparé de son parti depuis le vote sur la conscription, deviendrait ministre des Pensions, remplaçant M. Reid, qui passerait sans doute aux Travaux Publics. On parle aussi de M. Lloyd Harris, ancien député de Brantford, qui entrerait dans le cabinet avec les représentants du travail et des grains Growers dont il a déjà été question.

L'EXAMEN MEDICAL DES RECRUES

DES MESURES ONT ETE PRISES
POUR NOMMER DES COMMISSI-
ONS MEDICALES DANS TOUT
LE CANADA. — APPEL AUX PA-
TRONS.

Ottawa, 17. — Les rapports reçus par le conseil du service militaire indiquent que des mesures ont déjà été prises pour nommer les commissions médicales dans tout le Canada. Suivant des rapports reçus aujourd'hui, 300 hommes ont été examinés samedi, à Toronto et à d'autres endroits; les commissions sont à l'œuvre. Le conseil du service militaire a adressé un appel spécial aux patrons.

Il leur demande de découvrir quels employés sont physiquement aptes, en les encourageant à subir un examen médical, de ne réclamer d'exemption que lorsque cela sera absolument nécessaire, de ne pas perdre de temps à faire la réclamation nécessaire au sujet de l'exemption, immédiatement après l'émission de la proclamation, de signaler promptement tout employé qui a manqué soit de faire acte de présence, soit de demander une exemption.

En tenant cette conduite, fait-on remarquer, les patrons peuvent contribuer grandement à la mise en vigueur efficace de la loi avec le minimum de perturbation pour les affaires. Le conseil de l'association des manufacturiers canadiens a déjà promis son aide.

Les troupes rendues en Angleterre. Ottawa, 17. — Le censeur annonce l'heureuse arrivée en Angleterre des troupes canadiennes suivantes: des détachements de forestiers de Val Cartier, Ottawa, Winnipeg, Aldershot, Nouveau-Brunswick et de Camp Borden; constructeurs de chemin de fer du Camp Borden, Ottawa, Regina et de l'île-du-Prince-Edouard; batterie de siège No. 10, Halifax; détachement du corps médical de Montréal; cadets pour l'armée impériale; détachements de Winnipeg et Camp Borden pour le service de ravitaillement, recrues navales d'Aldershot, Nouveau-Brunswick.

Cartes professionnelles et cartes d'affaires

MEDECIN-VETERINAIRE
J.-H. VILLENEUVE, D.M.V
(Hôpital de l'Ecole Vétérinaire Laval)
266, RUE CRAIG EST
Tél. Main 1398

L. Eug. Courtois, Jos. Ed. Courtois.
233, Christophe-Colomb. 272 Panet.
Tél. Saint-Louis 7983. Tél. Est 744.

COURTOIS FRERES

ASSURANCES

Successieurs de Joseph Courtois
Bureau établi en 1857

263 VISITATION, Montreal. Tél. Est 985

PHOTOGRAPHE

L. J. A. PELOQUIN
artiste

Portraits au pastel et à l'huile: une
spécialité
1156, SAINT-DENIS — SAINT-LOUIS 2250
Montréal

DIVERS

AUTOMOBILISTES
Pour vos pneus, vos lubrifiants et tous vos
accessoires:
APELLEZ EST 6576
La Cie d'Accessoires d'Automobiles Renaud
326 Sainte-Catherine est. Ouvert le soir
Tél. Saint-Louis: 3948.

BURKE & CONSTANTIN
Entretiens de la Cadillac Motor Limited
Experts dans les Automobiles Cadillac
Réparations de toutes sortes, faites avec
diligence; tous nos travaux garantis
104, RUE DES CARRIÈRES, MONTRÉAL

AUTOMOBILES A LOUER

CHARS DE TOURISTES
Up. 6540 au SAINT-LOUIS 2666
Automobiles STUDEBAKER et HUDSON
Service excellent

J.-D. ALLARD,
2344 Christophe-Colomb.

Rolland Bedding Co.
907, Henri-Julien. Saint-Louis 912
REPARATIONS : — Matelas recails, soti-
difics, rembourrés, polis, meubles sur com-
mande, emballage : : 40 ans d'expérience

SERRURIERS

L-G. OUELLETTE

Serrurier expert
Réparations. — Tauxons pour portes. —
Fabrication de clefs. — Echange de
combinaisons
CHAMBRE 4, IMMEUBLE GUY
745-ouest, Sainte-Catherine. — Uptown 6861

E. TELLIER,
Serrurier-armurier, 283, Dorchester est, an-
gle Saint-Denis, Montréal. Réparations, rap-
rapiques, serrures, clefs, armes à feu. Image-
ge de scie, affilage de toutes scies, réparations

de records, gramophones. Prompt travail.
Satisfaction garantie.

OPTICIENS

20 ans d'expérience. Tél. Est 589.
SATISFACTION ABSOLUE GARANTIE

ALPHONSE L. PHANEUF
OPTICIEN-OPTOMETRISTE
Lunettes, Lorgnons, Yeux artificiels.

321, RUE D'ONTARIO-EST
Près de la rue St-Denis MONTREAL

ENTREPRENEUR PLATRIER

Tél. Saint-Louis 945.
Ouvrage fait avec soin et à prix modérés

J. A. LAMARCHE

Entrepreneur Plâtres

646a. DROLET ^{excellent matériel} MONTREAL

ACCESSOIRES DE BUANDERIE

AVIS AUX COMMUNAUTES

Laveuses en cuivre, électriques, capacité de 8 à 12 draps avec essoreuses à buscule fonctionnant l'une et l'autre en même temps. Machines à repasser mises en action par le même moteur électrique. En usage dans plusieurs communautés. Salle d'exposition, 1023

Sainte-Catherine ouest, NORTON A. BLAKEY, Téléphoneurs Uptown 7459 ou écrivez.

COUPONNIERS EN IMMEUBLES

A. JETTE & CIE., courtiers en immeubles (établi 1885), experts en propriétés, édifice Crédit Foncier, 35 Saint-Jacques, prêts libre et 2ème hypothèque. Collection, achats des créances.

DORURE, ARGENTURE, NICKELAGE
Compagnie ROYAL SILVER PLATE
Dorure, Argenture, Nickelage, Répara-
tions d'argenterie, Ornements d'église,
Bronzes, Cuivrerie. A. GIROUX, gérant
207 SAINT-JACQUES.—MAIN 1387

HOTEL

HOTEL STROCH
QUEBEC
dép. 100 BEAUMONT - Gerant
PLAN AMERICAIN
PRIX \$3⁰⁰ & 3⁵⁰
DANS LE CENTRE DES AFFAIRES

Québec, H. Fontaine, Prop.
Plan américain. Prix \$2.50 à \$3.50.
Prix spécial pour les voyageurs de
commerce, \$2.50 par jour.

MAISON MAURENCE
CURE RADICALE DES CÔRS
509, RUE

DURE EFFICACIE, SANS DOULEUR
 EN VENTES PARTOUT 25¢
 FRANCO PAR LA POSTE
 A. J. LAURENCE, MONTREAL.

L'EAU RICA

**GUÉRIT
CONSTIPATION HABITUELLE**

LES LETTRES DE FADETTE

Le troisième volume des lettres de Fadette se vend, en librairie ou au Devoir, 50 sous l'unité, 55 sous par la poste. Avis à ceux qui en ont déjà les deux premières séries.

La maison L. C. de TONNAN-COUR, Eng., marchand-tailleur.

10 Notre-Dame-ouest, annonce qu'elle a reçu toutes ses importations pour l'automne. Satisfaction garantie. N'oubliez pas la nouvelle adresse : 10 Notre-



Page du Foyer

Devant des fleurs...

Un peu de chaleur est revenue. J'ai remis ce matin mes bas clairs et blancs, ma robe de piqué; près de moi pose ma raquette attendant que tout à l'heure nous nous en allions l'une portant l'autre, jouer à l'excitant jeu favori. Dieu, que c'est bon ces jours d'été qui reviennent, ces jours éphémères et fugitifs, hélas! puisqu'ils passeront aussi vite que passent des fleurs!...

Des fleurs!... J'en ai devant moi dans un petit vase simple; de modestes reines-marguerites, dernière floraison des jardins que la gelée va meurtrir; retardataires elles annoncent l'automne. Les lilas et les tulipes annonçaient le printemps; et les lis, l'été. Où sont allés tous leurs parfums exquis? Mes reines-marguerites échevelées n'embaument pas.

Si modestes qu'elles soient, tout de même elles sont belles... J'en ai trois roses et trois blanches. Les roses, foncées, me plairaient mieux d'une couleur atténuée; cependant à mesure que vieillissant elles s'ouvrent, elles laissent voir que leur cœur est en nuances plus tendres adorablement douces à l'oeil. Leurs pétales frisent légèrement. Puis, au moindre choc d'une main sur le meuble où elles vivent leurs heures dernières, elles tremblent comme elles le feraient au frisson d'une faible brise...

Ce soir je changerai l'eau dans laquelle elles puisent un restant de fraîcheur, je couperai soigneusement un peu du bout de leurs tiges, et encore elles seront vivantes.

Et voici déjà que c'est le soir, et l'après-midi que j'attendais est passé. Je retrouve mes fleurs, imperceptiblement un peu plus vieilles, car elles sont embellies sous le cercle lumineux de la lampe. La clarté les envoie se mirer sur la vitre d'un petit cadre qui les avoisine, et dans le cristal du vase, que la lumière traverse en rayonnant, les tiges vertes se découpent; mes fleurs semblent fraîches et rigoureuses comme si elles allaient être éternelles! Mais encore un peu de temps et l'on verra au bout des pétales la chair se faner et jaunir; et un peu de temps en plus, et mes marguerites recroquevillées seront mortes...

Ce sont toujours les mêmes histoires dans la vie qui se répètent? Pourquoi mon esprit

s'arrête-t-il à regarder des fleurs et à constater qu'elles sont éphémères? tant et tant de mortels avant moi, firent de pareilles réflexions? tant de mortels ont trouvé beaux les derniers jours d'été, et jolies et touchantes par leur présage d'automne, les reines-marguerites. Toujours les lilas et les tulipes marquèrent le printemps, toujours les roses et les lis, l'été, toujours les reines-marguerites annoncent l'automne... et les fleurs éphémères... ainsi ressuscitent de même que les saisons.

Il faut aimer à renouer de vieilles chansons pour s'amuser à des thèmes si anciens. Mais n'y a-t-il pas des airs qui touchent toujours, aussi souvent qu'on les entend? N'y a-t-il pas des heures qu'on ne peut pas, sans rien penser, laisser finir?

La nuit est tombée. Le jour d'été est mort; comme une étincelle, il a fui. Mes reines-marguerites tranquilles vivent dans le cristal pur... Je songerai un jour que les soirs de jeunesse étaient des fleurs précieuses, à conserver entre les pages d'un livre!

MICHELLE LE NORMAND.

Contemplation

Nous avons vu ce soir l'intense féerie
De la mort d'un beau jour dans un monde enchanté.
Nous avons découvert, sublime immensité
Sous le ciel éclatant, la vaste Gaspésie...

Et les monts couverts d'ombre, et la pourpre légère
Qui s'accrochait encor aux grands prés assombrés
Et la plaine ondulante aux lumineux replis
Qui effleurait en passant la changeante lumière.

Là, pendant très longtemps sur la cime isolée
Seuls là-haut, sans entendre et sans voir l'univers,
Priaient sans le savoir avec des mots divers
Nous avons senti Dieu dans notre âme éclairée.

Car nous étions si loin, si loin des bruits du monde
Que les voix de la terre en montant jusqu'aux cieux
Perdaient leur grisement et leur attrait joyeux
Se fondaient dans l'espace et dans la paix profonde.

O Seigneur, si jamais l'existence lassante
Épuisait le bonheur dans nos cœurs si fervents,
Gravez-nous bien dans l'âme avec des mots ardents
Le souvenir béni de cette heure apaisante.

Et laissez votre paix, les beaux soirs de silence
Sur les monts élevés où vont les pèlerins;
Faites que les hauteurs consolent des chagrins
Et comme en nous, Seigneur, laissez-y l'espérance.

Souvenir du Mont-Blanc
Percé, P.Q.

DONA SOL.

Conseils pratiques

Pour conserver les tomates rondes.

— Les enfouir dans de la paille et y regarder très souvent pour enlever immédiatement celles qui par hasard seront attaquées. Pour les mettre en conserves, usez du procédé suivant: Choisissez des tomates petites et fraîchement cueillies. Plongez-les dans de l'eau bouillante pendant deux minutes.

Ensuite plongez-les dans de l'eau froide, pelez et ôtez le cœur. Si les tomates sont très grosses, il sera préférable de les couper en quarts. Tassez-les avec soin dans des jarres stérilisées; n'ajoutez pas d'eau mais faites cuire assez de tomates pour remplir les jarres avec le jus passé au tamis. Secouez un peu les jarres pour que les espaces entre les tomates soient bien remplis avec le jus. Mettez les couvercles sans les acheter, mettez dans la bouillotte juste assez d'eau chaude pour laisser le haut des jarres en dehors. Couvrez la bouillotte et

quand l'eau bout bien, laissez stériliser vingt-deux minutes. Enlevez les jarres, attachez les couvercles solidement et mettez au froid, en faisant bien attention pour que l'air ne puisse pas entrer dans les jarres. Les tomates ainsi conservées sont excellentes pour manger en tranches ou en salades.

Pour sécher des tomates. — Les tomates seront cet automne très chères et doivent être conservées en quantité; n'employez pas cependant pour sécher les délicieuses tomates d'été; elles ne se sécheront pas bien et c'est d'ailleurs gaspiller leur si bon saveur.

Pour faire sécher au soleil, pelez, ôtez les côtes, et taillez-les en tranches d'un quart de pouce d'épaisseur; plongez-les dans une solution contenant huit cuillerées à thé de sel pour un gallon d'eau. Étendez-les sur des plats, et faites sécher. On les laisse à sécher jusqu'à ce qu'elles deviennent suffisamment raides et coriaces.

Cette méthode peut aussi être employée pour sécher à la chaleur

de la maison; une autre méthode consiste à peler, ôter les côtes, couper en huitièmes, ou en roulettes. Comme les tomates se décolorent bien rapidement, pour prévenir cet accident se hâter de les plonger pour une minute dans un bain de saumure froide, employant une once de sel pour un gallon d'eau. Ôtez le surplus d'humidité et séchez à cent-dix degrés à cent-cinquante "F.", élevant graduellement la température. Séchez de quatre à six heures et plus longtemps si c'est nécessaire.

BON PROCÉDÉ A CONNAÎTRE

Pour rendre la moutonnière inflammable. — Ceci est utile, en vue des grands rideaux qui souvent entourent les berceaux d'enfants. On trempe le tissu dans une solution composée d'une partie de sulfate d'ammoniaque pour cinq parties d'eau. Chaque kilogramme de tissu exige pour être saturé, un kilogramme à un kilog. 800 de solution.

L'armée est démoralisée. Que fera notre Philibert?

— Nous coucherons à l'hospice, dit Philibert. Dieu! que son vol est rapide et que son engorgement est vaste! Jamais encore on n'a vu un aigle d'une pareille taille. Et ce bruit, qui n'est pas un cri, est-ce le mouvement de son cœur? Il arrive au-dessus d'eux. On distingue mieux maintenant comment est fait ce prodige qui les attire et les effraye.

Symphorien dit: Ce ne peut être qu'un oiseau, puis qu'il vole et qu'il a des ailes. Et Jean-Baptiste, qui a bonne vue: C'est un char, car il a des roues. Et Michel, le fils du menuisier, qui veut être mécanicien: C'est une machine: il y a un homme.

Saturnin lui donne raison: — Il y a deux hommes là-haut. Les petites, leurs fleurs en main, sont restées figées à leur place, le col tendu, les yeux levés: C'est un ange, a dit Catherine.

Les garçons n'y avaient pas songé: cette apparition fait partie des miracles de Philibert, et Annette de répéter: C'est un ange; il faut le prier.

Et, d'un geste spontané, elles se jettent à genoux dans la prairie d'herbe haute qui les dissimule à demi. Et déjà l'ange a passé dans sa course vertigineuse. Sans doute il est envoyé de Dieu pour leur montrer le chemin. Il n'y a qu'à le regarder pour savoir où l'on doit aller. Mais voilà que tout à coup, au lieu du bruit régulier de la batteuse céleste, les treize croisés, distinctement, perçoivent un grand silence qui semble remplir tout l'espace, de la montagne au firmament. Et l'un d'eux, Symphorien, je crois, exprime l'angoisse de tous en s'écriant: — Il va tomber! Il va tomber!

Et le grand oiseau, en effet, tombe tout droit comme une pierre. Mais il se redresse et remonte. Il remonte et il redescend, et, sur leurs têtes, il décrit des courbes. — Il nous écrasera en tombant, déclare Jean-Baptiste qui a peur. Sauvons-nous vite! sauvons-nous.

— Oh! non, jamais, assure Catherine. Il ne peut nous faire aucun mal. — Allons-nous-en, conclut Philibert. Le soir vient et l'hospice est loin.

Mais sa troupe ne l'écoute plus. A-t-il perdu son prestige? Les filles et les garçons se tordent le cou pour mieux voir. Des ailes, l'oiseau dégringole comme s'il avait reçu un coup de fusil. Il essaie encore de voler, ses ailes ne le portent plus, et il plie

Pensées et maximes

Le parfait courage consiste à faire sans témoin ce que l'on serait capable de faire devant tout le monde.

LA ROCHEFOUCAULD.

Les habitudes déterminent peu à peu le caractère.

Le mal dont autrui s'est rendu coupable n'est rien en comparaison de celui que vous faites en le rappelant.

Les habitudes déterminent peu à peu le caractère.

La plus grande joie de la femme après celle d'aimer, est celle d'obéir.

GEORGES DURUY.

L'esprit cherche, et c'est le cœur qui trouve!

GEORGES SAND.

On ne peint bien que son propre cœur.

VIEUX PROVERBES

Quand vous hésitez entre deux idées, tenez-vous pour certain qu'aucune des deux n'est bonne.

Nous pardonnons aisément à nos amis les défauts qui ne nous regardent pas.

LA ROCHEFOUCAULD.

Inutile de se fâcher contre les choses, elles n'en tiennent pas compte.

La bonne cuisine

DÉLICES

Battez des blancs d'œufs en neige; avec le fouet de fer, rien n'est plus facile; ajoutez-y du fromage de Gruyère râpé dans la proportion d'un quart pour quatre blancs d'œufs. Vous maniez la pâte dans les mains, de façon à en former de petites boulettes que vous roulez ensuite dans la chapelure et faites frire dans de la graisse bouillante. Servez sur une purée d'épinards, ou de pois, ou d'oseille etc...

SALADE ROUGE

C'est une erreur de croire que les tomates doivent être mangées sans préparation. Il faut au contraire quelques heures auparavant, les plonger dans l'eau bouillante, les éplucher, c'est-à-dire enlever la première peau et les pépins. Dans un saladier, disposer ensuite une première couche de tomates coupées en tranches, une seconde couche d'oignons coupés en tranches, puis une couche de tomates et ainsi de suite, saler, poivrer, mettre du vinaigre, et laisser mariner deux heures. Au bout de ce temps, ôter les tranches de tomates, les égoutter, les ranger dans un ravier et assaisonner avec de l'huile et du vinaigre.

CAROTTES FERMÈRES

Épluchez une botte de petites carottes rondes et faites blanchir dix minutes dans de l'eau salée. Egouttez et remettez dans la casserolle avec deux onces de beurre, une pincée de sel, une pincée de sucre; mouillez d'une pinte de bouillon léger dans lequel vous aurez ajouté une pinte d'Arome Patrelle et faites partir en plein feu. Retirez sur le coin du fourneau, couvrez aux trois quarts la casserole et laissez cuire pendant cinquante-cinq minutes, en alimentant une fois ou deux le mouillement de bouillon.

Ce mouillement, tombé à réduction, réduction qui doit concorder avec la cuisson totale des carottes, produit le glaçage du légume. On sert ces carottes dans un lit

gumier où on les dépose autour d'une pièce de viande braisée: veau, bœuf ou mouton.

OEUF FARCIS

Délaissez une cuillerée de farine avec trois jaunes d'œufs, ajoutez-y un zeste de citron râpé six cuillerées de sucre vanille; un verre de lait et faites cuire en tournant pour obtenir une crème épaisse.

D'autre part vous avez fait durcir huit œufs, vous les partagez par la moitié, vous enlevez le jaune, vous le pilez très fin et vous l'ajoutez à votre crème. Vous remplissez les blancs de vos œufs durs avec cette pâte, vous saupoudrez avec un peu de macaron pilé, à défaut avec de la chapelure mêlée à du sucre en poudre. Vous étalez la farce qui vous reste au fond d'un plat, vous dressez les œufs dessus et vous faites prendre couleur au four quelques minutes.

CREPES AUX POMMES

Mettez dans un saladier deux jaunes d'œufs, une bonne noix de beurre fondu, la valeur d'une tasse à café de sucre en poudre et deux tasses à café de crème. Mélangez le tout avec de la farine, de manière à donner à la pâte la consistance d'un liquide épais. Vous avez auparavant fait cuire trois pommes reinettes bien épluchées et détaillées en fines rondelles que vous ajoutez à la pâte. Au bout de deux heures, vous pouvez commencer les crêpes en les travaillant comme des crêpes ordinaires. On les sucre; on les tartine de gelée d'oranges, de groseilles ou de framboises; on les roule et on les dresse en pyramides pour les servir.

SAUMON AU RIZ

Prenez une cuillerée à table de beurre, deux cuillerées à table de farine, les deux tiers d'une tasse de lait, les deux tiers d'une tasse de saumon, une tasse de riz cuit, sel et poivre au goût.

Faites une sauce blanche de la manière suivante: Faites fondre le beurre, ajoutez la farine, assaisonnez, et cuisez ensemble jusqu'à bouillonnement. Alors ajoutez le lait froid graduellement en brassant tout le temps. Cuisez encore jusqu'à épaississement. Ajoutez ensuite le saumon débarrassé de la peau et des arêtes, et le riz. Ayez une lèchefrite prête, chauffée et graissée, versez dedans le mélange, laissez dix minutes, puis faites cuire dans un four chaud pendant vingt à trente minutes, pliez comme une omelette et tournez sur un plat chaud. Cette recette servira pour quatre personnes.

SALADE AUX TOMATES

Prenez quatre grosses tomates, quatre œufs cuits durs, une demi-cuillerée à thé de sel, le huitième d'une cuillerée de poivre, une demi-cuillerée à table de beurre, deux cuillerées à table de vinaigre, une demi-tasse de mayonnaise, une demi-tasse de noix cassées un piment vert, olives, laitue ou cresson.

Enlevez la peau des tomates et coupez en tranches minces. Traitez aussi les œufs pendant qu'ils sont encore chauds et assaisonnez, ajoutez noix et piment; laissez refroidir et amoncellez sur chaque tranche de tomate. Servez sur un lit de laitue, entouré d'olives.

LES VERS DE LOZEAU

Il reste encore quelques dizaines d'exemplaires du volume de vers de notre ami Lozeau, paru il y a quelques mois. *Lauriers et feuille d'érable*. Ils se vendent 50 sous l'unité, plus 5 sous pour frais de port. S'adresser au Devoir ou à l'auteur, 343, rue Drolet.

LES Vous trouverez à nos deux magasins, les chaussures en **MEILLEURES** vogue de cet **MARQUES** automne. Venez les examiner.

La qualité prime dans toutes nos chaussures. J.-F.-A. ALAIN, 417 rue Sainte-Catherine est, RODRIGUE et ALAIN, 248 Boulevard Saint-Laurent, angle Dorchester.

MODES D'AUTOMNE et D'HIVER

Luxe, qualité, style, confort, beauté et nouveauté

Voilà les caractéristiques de nos Manteaux, Costumes, Toilettes, etc., que nous offrons à des prix très acceptables.

Nous n'avons pas l'habitude d'organiser des expositions de mode pour la bonne raison que nous avons dans nos salons une véritable exhibition permanente de toutes les dernières nouveautés, nous efforçant toujours d'avoir un choix considérable et varié de modèles aux styles élégants et autant que possible exclusifs.

On voudra bien considérer cette annonce comme une invitation personnelle à visiter notre établissement, lundi et les jours suivants.

P. Lafrance

& Cie Limitée

184 RUE SAINT-DENIS

En face de l'Université Laval

LE SIROP GAUVIN POUR LE RHUME

Composé d'eucalyptol, menthol, chlorodyne, bromoforme, gomme d'épinette, et cerisier sauvage — est le remède le plus efficace contre les maux de gorge, des bronches et des poumons. Le rhume est dangereux. L'exposition à un courant d'air, quand on transpire, ou à l'humidité vous donne le rhume, un mal de gorge, de l'enrouement, suivi de rhume, toux, bronchite aux conséquences trop souvent fatales. Contrez le mal en prenant sans délai du Sirop Gauvin pour le Rhume, 25c la bouteille.

Le Sirop d'Anis Gauvin pour les Enfants

Soulage coliques, douleurs de la dentition, indigestion, diarrhée, et assure au bébé un sommeil naturel.

PRIX: 25 cents la bouteille.



Les Cachets Gauvin pour le Mal de Tête

soulagent et guérissent promptement

Maux de Tête, Migraines, Névralgies, et toutes les douleurs.

PRIX: 25 cents la boîte.

Maisons d'éducation

COURS DU SOIR D'ESPAGNOL ET D'ITALIEN

deux fois par semaine, de 8 à 9 heures du soir. Ces cours sont accessibles AUX JEUNES GENS ET AUX JEUNES FILLES. Inscriptions \$10.00 par langue, pour le cours d'une année.

S'adresser au Principal de L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES 399, avenue Viger

ON FIXERA UNE NOUVELLE DATE

LA CONFÉRENCE SOCIALISTE DE STOCKHOLM N'A PAS ÉTÉ ABANDONNÉE, DÉCLARE LE COMITÉ D'ORGANISATION — LA QUESTION DES PASSEPORTS.

Stockholm, 17. — Après avoir conféré avec les délégués russes qui sont revenus de leur mission à Londres, à Paris et à Rome, le comité d'organisation de la conférence de Stockholm sur la situation actuelle, déclare que la conférence n'a pas été abandonnée, mais que, au contraire, on en fixera la date dès que les difficultés au sujet des passeports seront surmontées. La délégation russe est encore convaincue que les classes ouvrières de Grande-Bretagne, de France et d'Italie, sont unanimement en faveur de cette conférence, parce qu'elles croient qu'une paix stable en vertu de laquelle les intérêts des petites nations ne seront pas sacrifiés aux grandes nations, ne peut être obtenue que par l'effort concerté et commun du prolétariat du monde tout entier.

Le rapport du comité d'organisation atteste d'une manière acerbée ceux qui "ont invoqué des documents non existant, afin d'impressionner les masses".

La conférence a été renvoyée à plus tard, à l'année prochaine, probablement, d'après ce que dit l'"Aftonbladet". Les membres des comités hollandais et scandinaves, rapporte ce journal, sont sur le point de repartir chez eux.

ÉCOLE FORESTIÈRE

UNIVERSITÉ LAVAL, QUÉBEC

Concours d'admission, 11 et 12 septembre

RENTREE DES CLASSES, 18 SEPTEMBRE

Dix bourses accordées chaque année

COURS SPÉCIAL DE PRÉPARATION

S'adresser au directeur de l'École Pavillon des facultés, Québec.



214 STE. CATHERINE O., MONTREAL

ENSEIGNEMENT INDIVIDUEL

LE JOUR ET LE SOIR

Vend. ANGUS GAZA, Princ. Tel. Main. 309

1895

309

309

309

309

309

309

309

309

309

309

309

309

309

309

309

309

309

309

309

309

309

309

309

309

309

309

309

309

309

309

309

309

309

309

309

309

309

LA VIE SPORTIVE

LE NATIONAL GAGNE LA PREMIERE PARTIE CONTRE LE SHAMROCK

LES HABITANTS ONT TRIOMPHE DES IRLANDAIS PAR UN RESULTAT DE 9 A 7, DANS UNE JOUTE TRES INTERESSANTE HIER APRES-MIDI, AU TERRAIN DE MAISONNEUVE—UNE ASSISTANCE DE TROIS MILLE PERSONNES.

La série de trois parties entre les clubs National et Shamrock a été commencée hier après-midi au terrain de Maisonneuve, alors que près de trois mille personnes s'étaient rendues pour assister à la première partie. Les amateurs de notre beau sport national qui ont été témoins de cette joute n'ont pas eu à regretter l'absence d'intérêt, car la rencontre d'hier fut intéressante du commencement à la fin, et la qualité du jeu ne faisait pas défaut. La joute fut dénuée de brutalité, malgré que la mise en échec fut assez rude par moments et les arbitres Saint-Père et Finlayson n'eurent pas la tâche trop difficile.

Le National compta le premier point alors que le capitaine de l'équipe, Newy Lalonde, prit Brennan en défaut, après une minute et vingt secondes de jeu. Les Irlandais complétèrent à leur tour, grâce à Penny, le bouillant centre du club du Mile-End. Lalonde et Langevin enregistrèrent tour à tour un point pour les habitants et les deux équipes allèrent au repos avec un résultat de 3 à 1, en faveur du National.

Les "Canavens" eurent de nouveau l'avantage dans la deuxième période et dans la troisième, ils déclarcèrent les Irlandais vert pour qui la défaite était inévitable.

Les deux équipes revinrent sur le terrain pour la dernière période avec un résultat de 7 à 2, pour le National, mais lorsque le gong annonça la fin de la partie, les Irlandais avaient gagné du terrain, mais pas suffisamment pour vaincre. Le résultat final fut de 9 à 7 en faveur du club de M. L. A. Caron.

Dans la troisième période, quatre joueurs furent bannis du jeu pour avoir pris part à une joute de boxe. Les équipes s'alignèrent comme suit:

Shamrock.
Brennan Buts
Herb. Hyland Points
Farney Couverts
McMullin Défenses
Doran Défenses
Walsh Défenses
Egan Défenses
Garrick Défenses
Arbitre: E. C. Saint-Père; assistant, R. Finlayson.
Juges des buts: J. Quinn et Eug. Gauthier.

Chronomètres: Slattery et Labrecque. Penitencier, G. Carpentier.

1ère PERIODE
1-National, Lalonde 1.20
2-Shamrock, Penny 7.30
3-National, Lalonde 4.40
4-National, Langevin 2.50

2e PERIODE
5-National, Lalonde 3.10
6-Shamrock, W. Walsh 0.50
7-National, Lalonde 13.05

3e PERIODE
8-National, Lalonde 1.10
9-National, Langevin 4.40

4e PERIODE
10-National, Dandurand 2.30
11-Shamrock, Butler 3.45
12-National, Baillargeon 0.40
13-Shamrock, Penny 0.50
14-Shamrock, McCarthy 2.40
15-Shamrock, Penny 0.45
16-Shamrock, Butler 6.30

PUNITIONS
1ère période: Bellerose, 10 m.; Walsh, 10 m.

2e période: Brennan, 5 m.; Lalonde, 20 m.; Brossard, 20 m.; Conrick, 20 m.; Walsh, 20 m.; Penny, 5 m.

4e période: Brossard, 5 m.; Brossard, 10 m.

LES C. DE COLOMB ET ATHLETIQUES VICTORIEUX

LES CHEVALIERS DE COLOMB TRIOMPHENT DES CHAMPIONS PAR 11 A 10 EN ONZE REPRISES — LA CASQUETTE PERD, MALGRE LA BELLE TENUE DE GEO. LECLAIRE.

Les chances des Stars de remporter le championnat ont reçu un coup, hier après-midi, lorsque les chevaliers de Colomb, fournissant la plus grande surprise de la saison, ont défait les champions par le résultat final de 11 à 10, après onze manches d'un jeu excellent au possible.

La grande foule, qui s'est portée au Shamrock, hier après-midi, a goûté cette rencontre, qui fut celle des frappeurs. "Rube" Gramm n'a pas lancé pour les Stars, parce que ce fameux lanceur, tiré au sort par l'armée américaine, a télégraphié, à la dernière minute, qu'il ne pourrait venir à Montréal pour hier. Spear commença à lancer pour les Stars et pendant sept reprises, il s'acquitta de sa tâche avec exactitude. Plus tard, il fut remplacé par O. Coih. Henri Clément officia d'abord pour les Chevaliers de Colomb, puis fut remplacé par Dan Miller.

La seconde partie de la séance d'hier fut gagnée par les Athlétiques sur la Casquette par le résultat de 8 à 2. Georges Leclaire, qui doit aller aux lignes majeures, l'an prochain, s'est montré fort solide, et il n'a alloué que cinq coups à ses adversaires, dont douze furent retirés au bâton. Mais Leo Fish, l'excellent receveur régulier de la Casquette, n'était pas au poste, hier, par suite de la maladie, et c'est un jeune du nom de Higgins, qui le remplaça à la dernière minute. Higgins fit bien son gros possible, mais il ne put tenir les balles d'un lanceur comme Leclaire, et pas moins un point dans les septième et huitième manches.

Il est vrai que le vétérinaire Ric Paquette a lancé une partie magistrale, tenant les frappeurs de la Casquette à deux doigts de l'entre eux mordirent sur ses balles décevantes. Leclaire s'est montré plus solide que jamais, et malgré sa défaite, il a fait preuve de toutes les qualités, qui font le lanceur d'avenir.

Les Chevaliers de Colomb furent les premiers à compter, dans la deuxième manche, mais les Stars égalèrent le résultat dans la troisième. Les champions prirent une forte avance lorsqu'ils croisèrent cinq fois le marbre dans la cinquième reprise. Ils accentuèrent leur avance en comptant un point dans la sixième et un autre dans la septième. Avec un résultat de 8 à 1 en leur faveur, les Stars furent rejoints dans la septième alors que les Chevaliers de Colomb comptèrent trois et dans la huitième, alors qu'ils mirent quatre autres points à leur crédit. Dans les deux manches suivantes, les deux équipes furent blanches. Dans la onzième, les Stars avaient pratiquement la partie en mains, après avoir compté deux points, mais O. Coih, qui avait été substitué à Spear, dans la septième, ne put tenir tête aux frappeurs des Chevaliers de Colomb, qui croisèrent le marbre trois fois et gagnèrent la partie. Le point victorieux fut compté alors qu'il y avait deux hommes au jeu.

Dans la dernière partie, les Athlétiques furent les premiers à compter en croisant le marbre une fois dans la troisième manche. Mais, c'est à la sixième qu'ils s'adjugèrent la victoire en comptant quatre points. La

Gilbert, cf.	3	1	0	2	0	0
Pitman, rf.	2	3	0	1	2	0
Higgins, c.	3	0	0	1	1	2
Leclaire, p.	2	0	0	0	4	0

Résultat par reprises:
Athlétiques 00111410-3
La Casquette 00000020-2
Sommaire: Coups de trois-buts, Flynn. Coups de deux-buts, Pitman. Buts sur balles, Paquette 1, Leclaire 3. Retirés au bâton, Paquette 13, Leclaire 12. Buts volés, Briggs, McGranahan, Flynn. Coup sacrifié, McGranahan. "Fly" sacrifié, Shean. Balles mal lancées, Leclaire. Passées sur les buts, Athlétiques 3. La Casquette 4. Arbitres—Parks et Garrity.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Crescents	9	3	750
Indiens	9	3	750
Stars	10	4	714
Athlétiques	8	6	571
Chevaliers de Colomb 3	1	214	
La Casquette	13	071	

Parties du 23 septembre: Athlétiques vs Stars; Indiens vs Crescents.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

Voici les résultats des parties jouées samedi et dimanche dans les séries des ligues Nationale et Américaine:

LIGUE NATIONALE.

SAMEDI
New-York à Boston:
New-York 02021000-5 10 0
Boston 01000000-1 5 3
Batteries: Sallee et Kariden; Ragan et Trasgrasser.

Brooklyn à Philadelphie:
Brooklyn 01000000-1 5 1
Philadelphie 01000000-1 5 1
Partie ajournée, à cause de la pluie.

Pittsburgh à Cincinnati:
Pittsburgh 01020010-6 14 1
Cincinnati 00031120-7 11 0
Batteries: Jacobs et Schmidt; Eller et Wingo.

St-Louis à Chicago:
St-Louis 00000001-1 7 1
Chicago 10001110-4 8 2
Batteries: Packard et Snyder; Hendrix et Wilson.

DIMANCHE
A Cincinnati:
Pittsburgh 00100100-2 8 1
Cincinnati 21000100-4 6 2
Batteries: Steele et Wagner; Schneider et Smith.

Deuxième partie:
Pittsburgh 00002000-2 9 1
Cincinnati 20001000-3 10 1
Batteries: Carlson et Fischer; Regan et Wingo.

A Chicago:
St-Louis 00020201-6 9 0
Chicago 00000000-0 3 4
Batteries: Goodwin et Snyder; Vaughn et Dillhoefer.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
New-York	89	49	645
Philadelphie	70	59	563
St-Louis	76	65	539
Cincinnati	72	70	507
Chicago	71	70	503
Brooklyn	63	70	474
Boston	58	75	436
Pittsburgh	46	92	333

LIGUE AMERICAINE

SAMEDI
Cleveland 02101000-5 12 0
St-Louis 10010001-10 4 0
Batteries: Coveleskie et O'Neill; Davenport et Hall.

Chicago à Detroit:
Chicago 10000200-3 7 2
Detroit 00000121-4 8 4
Batteries: Russell, Danforth et Schalk; Daus et Stange.

Philadelphie à Washington:
Philadelphie 00000000-0 2 2
Washington 20000030-5 12 0
Batteries: Noyes et Haley; Harper et Ainsmith.

Boston à New-York:
Boston 00020402-8 12 0
New-York 00000000-3 6 2
Batteries: Ruth et Cady; Cullop et Ruel.

Chicago à Detroit:
Chicago 10000010-2 3 2
Detroit 00000100-1 5 1
Batteries: Faber et Schalk; Cunningham et Spencer.

Philadelphie à Washington:
Philadelphie 00000000-0 6 0
Washington 11200000-4 9 0
Batteries: Schauer et Meyer; Johnson et Ainsmith.

DIMANCHE
A Chicago:
St-Louis 0000030000-3 8 0
Chicago 02000001-10 10 0
Batteries: Davenport et Seve-roid; Williams, Cicotte et Schalk.

A Detroit:
Cleveland 010402010-8 9 2
Detroit 00020002-4 10 3
Batteries: Bagby et O'Neill; Boland, Ennis et Stange.

POSITION DES CLUBS.

	G.	P.	P.C.
Chicago	94	48	662
Boston	83	53	610
Cleveland	78	63	553
Detroit	70	72	493
Washington	65	71	478
New-York	65	73	471
St-Louis	52	70	426
Philadelphie	50	87	365

EXPOSITION CANINE AU COLISEUM

Mercrdis, au Coliseum, rue Guy, s'ouvre à 11 heures du matin l'exposition canine automnale de la Montreal Kennel Association. A cette exposition on verra trouverons près de 400 chiens, on verra officier au nombre des juges et pour la première fois à Montréal un canadien-français, M. Amédée Trudeau, de Longueuil, l'adversaire bien connu, jugeant les chiens de chasser.

La moitié des profits de l'exposition seront versés au fonds des soldats blessés de retour du front.

Les exposants sont priés de se rappeler que les chiens doivent être rendus au Coliseum avant 10 heures, mercredi matin.

Ceux qui désirent des renseignements au sujet de l'exposition sont priés de s'adresser au Dr Villeneuve M.-V. 206, rue Craig Est, Téléphone: Main 1398.

Les politiciens n'aiment pas le NATIONALISTE. C'est qu'il est trop bien informé, à leur endroit.

LE TORONTO REMPORTE LE CHAMPIONNAT

EN GAGNANT DEUX PARTIES CONTRE ROCHESTER, SAMEDI, L'EQUIPE DE NAPOLEON LA TOIT A DECROCHE LES HONNEURS DE L'INTERNATIONALE.

Toronto, 17. — Le club Toronto a remporté son quatrième championnat. Les deux parties gagnées samedi dernier contre le Rochester ont permis aux Leafs de décrocher les honneurs de la ligue Internationale pour la saison 1917. Le Toronto a été champion en 1902, 1907, 1912, et cette saison il a décroché le titre après une lutte très contestée, car quatre clubs étaient dans la course jusque dans la dernière semaine des séries. Un fait à noter c'est que, malgré qu'il joue au baseball depuis vingt ans, c'est la première fois que Lajoie le gérant des Leafs, figure sur un club de champion.

Les nouveaux champions rencontreront le Cleveland aujourd'hui dans une joute d'exhibition, et cette semaine ils feront une tournée dans l'ouest d'Ontario.

Voici les résultats des parties de samedi et d'hier dans l'Internationale:

SAMEDI
Montréal à Buffalo:
1ère partie:
Montréal 00000000-0 6 2
Buffalo 00000300-3 10 2
Batteries: Hersche et Howley; Ring et Daley.

Toronto à Rochester:
Toronto 00100000-1 5 1
Rochester 00000000-0 3 2
Batteries: Thompson et Lalonde; Smith et Landberg.

Baltimore à Richmond:
Baltimore 00000000-1 8 0
Richmond 00000000-0 5 1
Batteries: Duffy et Madden; Tyson et Bengough.

2ème partie:
Montréal à Buffalo:
Montréal 00010000-1 8 0
Buffalo 00000000-0 5 1
Batteries: Duffy et Madden; Tyson et Bengough.

2ème partie:
Toronto à Rochester:
Toronto 00000200-5 12 1
Rochester 00000100-1 6 0
Batteries: Hearne et Lalonde; Lohman et Landberg.

Baltimore à Richmond:
Baltimore 00000100-1 6 0
Richmond 00000100-1 10 2
Batteries: Gregg et Mayer; Enzman et Blackwell.

Deuxième partie:
Providence 00010000-1 6 1
Newark 00003000-3 7 0
Batteries: Mulrennan et Gaston; Ross et Blackwell.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Toronto	93	61	604
Providence	90	61	596
Baltimore	88	61	591
Newark	86	68	558
Rochester	72	82	468
Buffalo	67	84	444
Montréal	56	94	371
Richmond	53	94	361

L'ASSEMBLEE DE LA M. B. A.

LES OFFICIERS DE CETTE LIGUE DE QUILLES SERONT CHOISIS A LA REUNION DE LUNDI SOIR PROCHAIN.

Le secrétaire Duddley vient de faire parvenir à tous les clubs de la Montreal Bowling Association un avis les convoquant à l'assemblée annuelle qui aura lieu lundi soir prochain au club-house de la M. B. A., rue Peel. A cette réunion se fera le choix des officiers pour la saison 1917-18 et l'on donnera les rapports sur les opérations de l'année qui vient de s'écouler. Plusieurs questions très importantes seront à l'ordre du jour et tous les clubs devraient se faire un devoir de se faire représenter.

Voici les noms des joueurs de la classe "B", le dernier, qui ont obtenu une moyenne de 170 et plus: H. Hudley, H. Mauson, G. W. Brown, M.A.A. Stars; E. E. Perry, W. J. Eaves, W. P. Perry, P. N. Nig, ram, M.A.A. Cubs; D. Kennedy, Strachan; Deschamps, Delorme, La Royale.

Voici la liste des joueurs qui ne sont pas éligibles pour la classe "C", cette saison, ayant obtenu une moyenne de 155 et plus l'an dernier: J. Douglas, M. A. Shetz, Goldstein, Miller, Gref, Black, Y.M.H.A.; Mahoney, Thompson, Des; P. Ferguson, A. Sutter, Caledonia; Pierce, C.Y.M.C.A.; Hart, McRobbie, Tipperary; H. Mondor, Hinkley, Rangers; Taylor, Arrows; H. S. Moore, Dominion Glass; D. Cairo, T. Bernard, E. Larose, L. Gendron, National; Gaudreau, Lafortune; Schreider, Laverdure, Cherrier; Alf. Hurtubise, Art. Hurtubise, Labonté, Corbeil, Maisonneuve; Genest, Poirier, Canadien; C. Mahoney, A. Langdon, J. Gody, A. More, Steels; E. Jodoin, A. Marchand, L. Danseur, Napoléon; L. Mercier, E. Bernard, Lafontaine; H. Pelletier, Le Cordonnier.

Le Ste-Cécile de Delorimier a remporté hier, sa 17e victoire de la saison en triomphant du Royal Canadien pour la deuxième fois cette saison par un score de 7 à 5 au Parc Delorimier, Duplessis, Trempe, Carmel et Boston se distinguèrent au bâton, tandis que Savinien et Marion soulevaient l'enthousiasme parmi les spectateurs par leurs arrêts sensationnels.

Le côté du Royal Canadien, Rotschild se mit en évidence.

Résultat par reprises:
Royal Canadien 02000003-5 7 3
Ste-Cécile 00200002-7 11 6
Pigeon et St-Pierre; Deschamps et Desormiers, Duplessis.

LIGUE DE CROSSE JACQUES-CARTIER

La Ligue de crosse Jacques-Cartier fournit deux très belles parties, hier. Le Rosemont a défait le Lac Beauport par 6 à 1 et le Pacific Canadien a triomphé du St-Pierre par 7 à 1. Le Pacific s'est ainsi rapproché du National II et la lutte entre ces deux clubs sera sensationnelle au possible.

Résultat par reprises:
Cherrier 00100000-1 4 4
Métropole 10303006-13 16 1
Lafite et Laporte; Crevier et Fortin.

METROPOLE ET SAINTE-CECILE VICTORIEUX

Le Métropole a battu hier le Cherrier par le résultat de 13 à 1 devant une assistance très nombreuse.

Camille Crevier lança de nouveau une grande partie retirant au bâton 14 frappeurs et n'accorda que 4 coups sûrs, il frappa deux coups réussis, donc un deuxième à apparitions au marbre. Dufresne du Cherrier joua une partie de toute beauté au champ, n'eut que son peu d'élévation le score aurait sûrement été plus élevé en faveur du Métropole.

Résultat par reprises:
Cherrier 00100000-1 4 4
Métropole 10303006-13 16 1
Lafite et Laporte; Crevier et Fortin.

FAITS - MONTREAL

UN AUDACIEUX CAMBRIOLAGE

DEUX VOLEURS ASSOMMENT UN BIJOUTIER, RUE STE-CATHERINE, A SON MAGASIN SAMEDI SOIR PENDANT QUE DEUX COMPERES S'EMPARANT POUR \$1,500 DE BIJOUX — UNE FEMME COMPLICE ?

De hardis voleurs se sont introduits samedi soir, alors que la foule encombrait le trottoir, dans le magasin de bijouterie S. McKinley, 703, ouest, rue Ste-Catherine, ont assommé le propriétaire et se sont enfuis avec des bijoux valant à peu près \$1,500.

Vers 10 heures 50 une femme entrait dans le magasin pour essayer des lunettes. Tout à coup quatre hommes surgirent, deux sautèrent sur M. McKinley, l'assommèrent sur le comptoir et le conduisirent dans une chambre de l'arrière où ils le laissèrent sans connaissance. Les autres voleurs pendirent ce temps à faire main basse sur les bijoux. Le poste de police n'est pas très éloigné, mais la victime ne put donner l'alarme et l'affaire se fit en quelques minutes.

Lorsque M. McKinley reprit ses sens, les quatre hommes et la femme étaient disparus. La police et les détectives furent aussitôt avisés, mais les cambrioleurs étaient déjà loin.

La police croit que l'acheteur de lunettes fait partie de la bande car au moment où elle était dans le magasin, elle avait été assaillie par les voleurs. M. McKinley n'a pas eu le temps de fixer dans sa mémoire les traits des quatre voleurs mais il dit pouvoir reconnaître la femme qui est allée à son magasin plusieurs fois au cours de ces derniers temps. Le bijoutier souffre d'un choc nerveux et de plusieurs contusions à la figure et au corps.

VOLEUR BLESSE GRIEVEMENT.

Vers trois heures dimanche matin, une scène dramatique s'est déroulée dans un restaurant tenu par un Grec, Mike Monferogi, au No 328 avenue Mont-Royal. Monferogi était couché à l'étage supérieur de son restaurant lorsqu'il entendit du bruit en bas. En un instant il se trouvait à l'étage inférieur et aperçut un individu en train de faire le tiroir-caisse. Monferogi ordonna un "haut-le-mains" au voleur. Celui-ci faisant mine d'hésiter, Monferogi lui jeta une balle dans le côté. Le blessé s'affaissa.

La police fut avisée et la victime fut transportée à l'Hôtel-Dieu où l'on a déclaré que son état était précaire. Quand on examina les lieux on s'aperçut que le voleur qui a déclenché l'appel Douglas Cowan, avait enfoncé la porte de derrière du restaurant.

IL SUCCOMBE A SES BLESSURES.

Vers deux heures samedi après-midi un individu du nom d'Ernest Bousquet, 33 rue Shepherd, a été renversé par une auto à l'angle des rues Delorimier et Amy. Bousquet traversa la voie ferrée derrière un tramway lorsqu'une auto le renversa. Transporté à l'hôpital Notre-Dame le blessé a succombé hier, à une fracture de la base du crâne.

ACCIDENT MYSTERIEUX.

M. Ferdinand Bourbonnière, 41A de la Roche, a été trouvé privé de connaissance et la tête fendue, hier soir, vers 9 heures 30, près du réservoir d'eau de la Côte-des-Neiges. Hier soir M. Bourbonnière a pu à peine murmurer son nom et son adresse. M. Bourbonnière, a été transporté à l'hôpital Royal Victoria et il était si faible que l'on a été incapable d'avoir de lui aucune information. Personne non plus n'a été témoin de l'accident, pas même les agents de police chargés de la



Pourquoi payer des comptes de buanderie ?

La Laveuse Electrique "LEGARE" est la plus pratique de toutes les machines qui existent sur le marché. Vous devriez en posséder une pour les raisons suivantes:

Son coût d'opération n'est que de 3¢ d'électricité par heure.
La facilité d'avoir de l'aide se fait de plus en plus rare.

Vous éviterez l'usure et le gaspillage du linge lavé dans les buanderies sera évité. Durant cette période d'économie cette machine vous fera épargner sur les comptes de buanderie pour la payer en moins de six mois.

Nous avons au-delà de 40 modèles différents de machines à laver dont les prix varient à partir de \$5.40.

ENEZ A NOTRE MAGASIN DEMANDEZ UNE DEMONSTRATION

P.T. LEGARE LIMITÉE
180 RUE AMHERST.

FAITS - MONTREAL

UN AUDACIEUX CAMBRIOLAGE

DEUX VOLEURS ASSOMMENT UN BIJOUTIER, RUE STE-CATHERINE, A SON MAGASIN SAMEDI SOIR PENDANT QUE DEUX COMPERES S'EMPARANT POUR \$1,500 DE BIJOUX — UNE FEMME COMPLICE ?

De hardis voleurs se sont introduits samedi soir, alors que la foule encombrait le trottoir, dans le magasin de bijouterie S. McKinley, 703, ouest, rue Ste-Catherine, ont assommé le propriétaire et se

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHE DES VIVRES

UNE HAUSSE SE PRODUIT DANS LES PRIX DU BEURRE, ET L'ON PREVOIT QUE CE MOUVEMENT VA S'ACCENTUER. — LES ŒUFS SONT FERMES. — LE FROMAGE.

Après être resté ferme toute la semaine dernière, le marché du beurre vient de subir une hausse. Les prix ont monté de 1-8 à 1-2, selon la qualité du beurre. La principale hausse est celle du beurre de crémère de haut choix. L'augmentation a été samedi de 1-4 à 1-2 sous, mais tout fait prévoir que d'ici quelques jours, la hausse va s'accroître. Ce mouvement de hausse peut être attribué à la plus grande demande des acheteurs pour l'exportation au cours de la semaine.

Le ton du marché au fromage est tout différent. Les prix à plusieurs des enchères sont tombés de 1-16 à 3-16 par livre. On attribue ce changement à la rareté des transports. L'exportation se trouve considérablement réduite. Le ton du marché aux œufs est toujours ferme et les prix n'ont pas varié. La demande pour l'exportation est moins grande, jusqu'à date, que l'an dernier, et la demande locale est bonne. Les autres produits n'ont pas varié.

Nous cotons:

FARINE—Premières patentes, le baril 11.60. Secondes patentes, le baril 11.10. Fortes à boulanger, le baril 10.90.

ŒUFS—

Les arrivages ont été de 1,006 caisses, contre 1,163 il y a une semaine, et 1,910, il y a un an. Nouvellement pondus, .52 à 53s. Choisis, .47 à 48s. No 1 mirés, .43 à 44s. No 2, mirés, .40 à 41s.

BEURRE—

Les arrivages de beurre pour la semaine dernière s'établissent à 9,580 colis.

De beurrierie (haut choix), 42 à 42 1/2s.

De beurrierie (bon choix), 41 à 41 1/2s.

De laiterie (haut choix), 37 à 37 1/2s.

De laiterie (bon choix), .37s.

De qualité inférieure, .35 à 35 1/2s.

FROMAGE—

Les arrivages de fromage pour la semaine dernière se présentent à 72,594 boîtes.

La commission d'achat paye le fromage:

No 1 de l'Ouest et de l'Est, .21s 1/2.

No 2 de l'Ouest et de l'Est, .21s 1/4.

No 3 de l'Ouest et de l'Est, .20s 3/4.

De qualité inférieure, .20s 1/2.

New-York, 17. — Beurre, faible: arrivages, 9,076 tonnes. Crémère, haut choix, 44 à 44 1/2s; crémère extra, 44 à 44 1/2s; première qualité, 44 à 44 1/2s; 2ème qualité, 41 à 42 1/2s. Fromage, ferme. Arrivages, 3,070 boîtes. Prix moyens, de 24 1/2 à 25s.

MARCHÉS FORAINS DES LAITAGES

Cowansville, 17. — A l'enchère de la Eastern Townships Dairy-men's Exchange, samedi, 261 colis de beurre ont été offerts et vendus à 41s 3/4. L'an dernier, à pareille date, 672 colis avaient été vendus à 36 1/8s.

Saint-Hyacinthe, 17. — A l'enchère de samedi, 100 colis de beurre et 950 boîtes de fromage ont été offerts. Le beurre a été refusé à 40 sous et le fromage s'est vendu à 21s 1/4. L'an dernier, 100 colis de beurre avaient été vendus à 35s 3/4 et 900 boîtes de fromage à 19s.

Belleville, Ont., 17. — A l'enchère, samedi, 1,415 boîtes de fromage blanc ont été offertes. 700 ont été vendues à 21s 1/6 et 715 à 21s 1/4. London, Ont., 17. — Samedi 780 boîtes de fromage ont été offertes et refusées à 21s 3/8.

PRODUITS DE L'ERABLE—

Sirup de choix (extra), bido de 13 livres, \$1.70 à \$1.80.

Sirup de choix, .155 à 1.65.

Bon sirup, .140 à 1.50.

Qualité inférieure, .125 à 1.30.

Sucre, la livre, .14 1/2 à 15 1/2s.

MIEL—

Blanc, en gâteaux, .15 à 15 1/2s.

Brun, en gâteaux, .14 à 14 1/2s.

Blanc, extrait, .14 à 14 1/2s.

Miel de sarrasin, .11 à 11 1/2s.

FEVES—

Canadiens, perte de 5 livres par million, \$9.50 à \$9.75.

Canadiens, perte de 3 livres par million, \$10.25 à \$10.50.

Feves "Rangoon", .875 à 9.00.

Feves "Yellow-Eye", .800 à 8.25.

Feves japonaises, .750 à 7.75.

VIANDES FUMÉES—

Jambon de 8 à 10 livres, 30 sous; de 12 à 15 livres, 29 sous; plus lourds, 28 sous. Lard fumé (bacon) pour déjeuner, 34 à 35 sous la livre.

Bacon Windsor de choix, 36 à 37 sous la livre, et le bacon Windsor déossé, 38 à 39 sous la livre.

N. B. — Les prix ci-dessus sont ceux du commerce du gros.

LES GRAINS À CHICAGO

Cours fournis par la maison "McDougal and Cowan":

Cours d'ouverture Cours à midi

LA MATINÉE À LA BOURSE

LE DOMINION BRIDGE S'OUVRE A 144, SUBIT UNE BAISSÉ LEGERE, ET FINALEMENT, VERS MIDI, REMONTE A 145. — L'IRON ET LE STEEL ONT ETE ACTIFS. — MARCHÉ FAIBLE.

L'ouverture de la Bourse a été plutôt calme, ce matin. Les transactions de la première demi-heure ont été faibles. La pose de la traversée centrale du pont de Québec n'a pas eu l'effet que l'on aurait pu croire. Peu d'actions de la Dominion Bridge ont changé de mains. Il semble que les spéculateurs n'ont pas su résister à prendre cette valeur. 75 actions ont trouvé preneurs à 144, puis deux autres petits lots se sont vendus 143 1/2 et 143 1/4. La rumeur circulant à ce moment qu'un contrat de vente de la Dominion Bridge avait été conclu, a fait remonter la traversée de 144 à 145. Le Dominion Bridge est ainsi descendu jusqu'à 143. Une dépêche de Québec vint vite couper les ailes au canard et la valeur remonta à 144, sous d'ouverture, puis vers midi, à 145. On venait d'apprendre que la traversée était montée d'une dizaine de pieds.

Les valeurs les plus actives du marché local ont été l'iron et le Steel. L'iron s'est ouvert à 61, puis est tombé à 60 1/4, à 60 et finalement à 59 7/8. Environ sept cents parts ont changé de mains. Le Steel of Canada s'est ouvert à 53 1/4 puis s'est clôturé, après de légères fluctuations, à 52. Les opérations ont été assez nombreuses.

Le ton du marché est faible, subissant l'influence du marché new-yorkais. Le matin, le Bethlehem Steel est tombé de six points, et l'iron de plusieurs points aussi.

OPÉRATIONS DE LA MATINÉE

Cours fournis par la maison Brunet et Dupuis, courtiers, 95-97, rue Saint-François-Xavier, Montréal.

Actions ordinaires—

Brazillien: 100 à 39 1/2, 25 à 39 1/2, 50 à 39 1/2, 25 à 39 1/2.

Can. Steamship: 25 à 41 1/4, 50 à 41 1/4, 20 à 41 1/4, 25 à 41 1/4, 25 à 41 1/4, 25 à 41 1/4.

Civ. Investment: 25 à 73, 5 à 73.

Ottawa L. H. and P.: 15 à 70, 10 à 70.

Toronto Ry. and P.: 5 à 73, 5 à 73.

25 à 14 1/2, 25 à 14 1/2, 25 à 14 1/2, 25 à 14 1/2.

Canada Cement: 10 à 61, 5 à 61.

Can. Forgings: 25 à 165, 25 à 165.

Can. Gen. Elec.: 10 à 102, 25 à 102.

Carriage Factories: 5 à 20, 25 à 20, 25 à 20.

Can. Smelting: 25 à 26 3/4, 10 à 26 3/4, 15 à 26 3/4, 20 à 26 3/4, 25 à 26 3/4.

Can. Bridge: 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144.

25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144.

25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144.

25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144.

25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144.

25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144.

25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144.

25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144.

25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144.

25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144.

25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144.

25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144.

25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144.

25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144.

25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144.

25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144.

25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144.

25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144.

25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144.

25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144.

25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144.

25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144.

25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144.

25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144.

25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144.

25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144.

25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144.

25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144.

25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144.

25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144.

25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144.

25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144.

25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144.

25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144.

25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144.

25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144.

25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144, 25 à 144.

L'IMMEUBLE

François-Joseph Payette à Louis-Marie Lymburner, une propriété, lot 8-234 et 235, quartier St-Jean-Baptiste, mesurant chacun 22 x 100 pieds, avec constructions portant les Nos 166, 168 et 170 de la rue Christophe Colomb, pour \$15,000.

Arsène Frenette à Armand Callet, lot No. 399-16, côté St-Louis, mesurant 25 x 91 pieds, avec construction portant les Nos 289, 289A et 289B de la rue de La-Naudière, dans le quartier St-Denis pour \$5,000.

Montreal Property Co., à Narcisse Dubois, le lot No 10-1624, côté St-Louis, avec construction portant les Nos 234 à 244 de la rue Suzanne dans le quartier Laurier, pour \$7,000.

Pierre Ménard à la Prudential Trust Society, les lots 290-11 et 12 de la paroisse du Sault-au-Récollet pour \$7,000.

Adonis Leblanc, à Ward Forester Brooks, le lot 325-232, côté St-Louis, mesurant 22 x 75 pieds, avec construction portant les Nos 1382 et 1384 de la rue St-André, quartier Laurier, pour \$2,000.

Mme Anelle Landry à Louis Elzéar Beaudry, les lots No. 205, 405 et 406, côté de la Visitation, mesurant 62 x 100 pieds, (vacants) et situés au coin sud-ouest des rues Beaubien et Fullum, pour \$2,000.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par M.M. Brunet et Dupuis, courtiers, rue Saint-François-Xavier, Nos 95 et 97, Montréal.

Valeurs Cours Midi Valeurs Cours Midi

All. Ch. 23 23 Int. Mar. 84 84 1/2

Am. Ch. 23 23 Int. Nickel 25 25 1/2

Am. Sug. 85 85 Int. Pac. 29 29

Am. Sug. 85 85 Int. R. A. Tr. 84 84

Am. Sug. 85 85 Int. R. A. Tr. 84 84

Am. Sug. 85 85 Int. R. A. Tr. 84 84

Am. Sug. 85 85 Int. R. A. Tr. 84 84

Am. Sug. 85 85 Int. R. A. Tr. 84 84

Am. Sug. 85 85 Int. R. A. Tr. 84 84

Am. Sug. 85 85 Int. R. A. Tr. 84 84

Am. Sug. 85 85 Int. R. A. Tr. 84 84

Am. Sug. 85 85 Int. R. A. Tr. 84 84

Am. Sug. 85 85 Int. R. A. Tr. 84 84

Am. Sug. 85 85 Int. R. A. Tr. 84 84

Am. Sug. 85 85 Int. R. A. Tr. 84 84

Am. Sug. 85 85 Int. R. A. Tr. 84 84

Am. Sug. 85 85 Int. R. A. Tr. 84 84

Am. Sug. 85 85 Int. R. A. Tr. 84 84

Am. Sug. 85 85 Int. R. A. Tr. 84 84

Am. Sug. 85 85 Int. R. A. Tr. 84 84

Am. Sug. 85 85 Int. R. A. Tr. 84 84

Am. Sug. 85 85 Int. R. A. Tr. 84 84

Am. Sug. 85 85 Int. R. A. Tr. 84 84

Am. Sug. 85 85 Int. R. A. Tr. 84 84

Am. Sug. 85 85 Int. R. A. Tr. 84 84

Am. Sug. 85 85 Int. R. A. Tr. 84 84

Am. Sug. 85 85 Int. R. A. Tr. 84 84

Am. Sug. 85 85 Int. R. A. Tr. 84 84

Am. Sug. 85 85 Int. R. A. Tr. 84 84

Am. Sug. 85 85 Int. R. A. Tr. 84 84

Am. Sug. 85 85 Int. R. A. Tr. 84 84

Am. Sug. 85 85 Int. R. A. Tr. 84 84

Am. Sug. 85 85 Int. R. A. Tr. 84 84

Am. Sug. 85 85 Int. R. A. Tr. 84 84

Am. Sug. 85 85 Int. R. A. Tr. 84 84

Am. Sug. 85 85 Int. R. A. Tr. 84 84

Am. Sug. 85 85 Int. R. A. Tr. 84 84

Am. Sug. 85 85 Int. R. A. Tr. 84 84

Am. Sug. 85 85 Int. R. A. Tr. 84 84

Am. Sug. 85 85 Int. R. A. Tr. 84 84

Am. Sug. 85 85 Int. R. A. Tr. 84 84

Am. Sug. 85 85 Int. R. A. Tr. 84 84

Am. Sug. 85 85 Int. R. A. Tr. 84 84

Am. Sug. 85 85 Int. R. A. Tr. 84 84

Am. Sug. 85 85 Int. R. A. Tr. 84 84

Am. Sug. 85 85 Int. R. A. Tr. 84 84

Am. Sug. 85 85 Int. R. A. Tr. 84 84

Am. Sug. 85 85 Int. R. A. Tr. 84 84

Am. Sug. 85 85 Int. R. A. Tr. 84 84

Am. Sug. 85 85 Int. R. A. Tr. 84 84

LA CONSCRIPTION
HUIT MOTIFS D'EXEMPTION
EXPLICATIONS DE M. MARSIL

DES FORMULES SERONT BIEN TOT MISES À L'ADISPOSITION DE CEUX QUI CROIENT DEVOIR NE PAS TOMBER SOUS LE COUP DE LA LOI DU SERVICE MILITAIRE.

Ottawa, 17. — On pourra réclamer l'exemption, aux termes de la loi du service militaire (conscription), pour huit motifs distincts. Les formules d'application que l'on pourra se procurer dans tous les bureaux de poste du pays d'ici quelques jours, rendent ce point très clair. Les motifs sont:

1—L'importance de rester affecté à son occupation habituelle;

2—L'importance de continuer un emploi pour lequel on est spécialement qualifié;

3—L'importance de continuer son éducation ou son entraînement;

4—Graves embarras résultant de sa situation financière exceptionnelle;

5—Embarras sérieux qui résultent de sa situation d'affaires exceptionnelles;

6—Sérieux embarras qui résultent de sa situation domestique exceptionnelle;

7—Mauvaise santé ou infirmité;

8—Attachement à une religion dont les articles de foi interdisent de prendre du service comme combattant.

La formule est rédigée à peu près comme un bulletin de vote. Le requérant est prié de faire une croix vis-à-vis l'énoncé du motif sur lequel il base sa requête.

DUPUIS FRERES, Limitée.

DUPUIS FRERES, Limitée.

DUPUIS FRERES, Limitée.

Téléphone:
EST 8000

NOUVELLES DU MAGASIN DU PEUPLE

Prenez votre
lunch à la
Fontaine

COUVERTURES DE LITS

EDREDONS à presque le prix
du manufacturier. Vous ne pouvez
trouver de meilleure
valeur. Prix, chacun . . . **1.29**

EDREDONS, dessus en batiste
fantaisie, couleurs et dessins nou-
veaux, remplis de coton. Bonne
grande dimension. Cha-
cun . . . **2.50**

EDREDONS, dessus en soie-
te imprimée, choix de dessins,
grandeur pour lit dou-
ble. Chacun . . . **2.59**

EDREDONS QUATES, dessus en
batiste fantaisie, grandeur pour
lit double. Chacun . . . **2.95**

EDREDONS, dessus en soie-
te imprimée, choix de dessins. Gran-
de dimension pour lit double.
Belle valeur à . . . **3.49**

EDREDONS QUATES, remplis
du meilleur coton et dessus en
bonne batiste fantaisie. Toutes
couleurs. Très spécial . . . **4.75**

EDREDONS, dessus en soie,
le panneau, dessins très nou-
veaux. Extra spécial . . . **11.50**

EDREDONS, remplis de coton,
effet de bordure tout autour. Très
grande dimension. Spé-
cial, chacun . . . **12.95**

DE 8.30 à 9.30 HEURES A. M.

FLANELLETTE BLANCHE CANADIENNE, qualité
souple, largeur 37 pouces, surface très lainée. Extra
spécial, la verge . . . **12 1/2**
Pas de commandes par poste ou téléphone
—Au rez-de-chaussée.

AU RAYON DE LA MODE

CHAPEAUX DE VE-
LOURS NOIR, petites for-
mes champignon et cano-
tier, garnis de ruban, gros
grain de couleur. Valant
jusqu'à 2.98, **1.98**
pour . . .

FORMES DE CHA-
PEAUX en velvete, ve-
lours de soie, velours de
Lyon et peluche Harris, en
noir, marine, brun Afri-
que, taupe, violet, Bourgo-
gne, plomb, Copenhague et
rouge. Styles unis et fan-
tasia. Spécial à 1.98, 2.98,
3.98, 4.49, 4.98, **18.00**
jusqu'à . . .



CHAPEAUX EN VE-
LOURS DE LYON ET VE-
LOURS DE SOIE, noirs et
couleurs, jolis styles, aussi
le genre bérêt et autres.
Spécial, 2.98, **5.98**
3.98, 4.98 et . . .

CHAPEAUX IMPORTES
POUR DAMES, copies de
modèles dispendieux, faits
de velours de soie et pelu-
che à chapeaux, couleurs et
styles nouveaux. Garnis
d'ailes, ruban et fantasia.
Spécial, 3.98, 4.98, 5.98,
7.98 à . . . **40.00**

DE 8 HEURES 30 A 9 HEURES 30 A. M.

BONNETS DE BOUDOIR mousseline blanche fantaisie, garnis de ruban. Valeur de .39, **.19**
pour . . .
Pas de commandes par poste ou téléphone.
—Au premier.

Mardi continuation de notre grande
vente d'ouverture d'automne

DANS LES

Soies et Etoffes à Robes

Des milliers de verges d'étoffes à robes et à costumes, en
dix textures différentes. Toutes couleurs. Valant
de .75, 1.00, 1.25 à 2.00, pour . . . **.59**

125 BOITES DE VELOURS CORDE, qualité garantie pour
ne pas s'épiler, en noir et couleurs. Bonne valeur
à .59, pour . . . **.45**

CREPE DE CHINE TOUT SOIE, 36 pouces, texture forte,
meilleure qualité lavable, pour blouses ou robes. En
noir et couleurs. Valant 1.50, pour . . . **.95**

SOIE PAILLETTE NOIRE, tout soie, 30 pouces, qualité
forte et pesante, ne se froissant pas. Valant 1.25,
pour . . . **.85**

DE 8 HEURES 30 A 9 HEURES 30 A. M.

VELOURS CORDE BLANC, 27 pouces, qualité lavi-
able, garanti pour ne pas s'épiler. Valeur de .75,
pour . . . **.49**

SERGE MARINE, 40 pouces, beau fini croi-
sé, qualité parfaite. Valeur de .69, pour . . . **.49**

Pas de commandes par poste ou téléphone
—Au rez-de-chaussée.

VOS YEUX

Mieux vaut porter des verres que risquer de perdre la vue.
Consultez notre opticien expert. Il vous indiquera GRATU-
ITEMENT quels verres vous conviennent. —Au premier.

EPICERIE

DISCUTS SODA TEFER, chaudière de .40, pour . . . **.33**
SOUPES CLARK à la Julienne. Valeur de .12 1/2, 2 boîtes, pour . . . **.15**
Avec commande d'épicerie

FARINE A PATISSERIE
marque Dupuis, sac de 7 livres .49
Poudre à pâte Magic, boîte 1 livre .28
Boîte 2 livres .56
Homard frais, boîte, .15, .30 et .50
Beurre d'olive, jarre .20
Olives avec moulture, jarre .20
Mayonnaise Royal Pompadour ou Yacht
Club, la bouteille, .15, .30 et .45
Poudre aux oeufs, marque Rola, la
boîte . . . **.20**

Pardessus pour hommes et jeunes gens



PARDESSUS DEMI-SAISON, pour garçons-
nets de 10 à 16 ans, modèles nouveaux,
demi-cinture au dos et petits plis. En tweed gris
foncé, avec carreaux perdus. Prix, selon la
grandeur, 8.00, 9.00 et . . . **10.00**
PARDESSUS DEMI-SAISON, pour hommes
et jeunes gens, modèles nouveaux:
En tweed fantaisie gris . . . **18.00**
En tweed fantaisie brun . . . **18.00**
En tweed fantaisie gris . . . **20.00**
En cheviote noir . . . **12.00**
En cheviote gris foncé . . . **18.00**

DE 2 HEURES A 4 HEURES P. M.

COMPLETS POUR GARÇONNETS, 9 à 17 ans, genre Norfolk,
culotte bouffante. En tweed rayé gris, brun ou car-
reauté brun. Valeur de 9.00, pour . . . **6.95**
GRATIS. — Une paire de culottes extra avec chaque complet.
Pas de commandes par poste ou téléphone

Un portrait vivant .29



Une bonne photographie de gran-
deur naturelle vous rappelle des amiti-
étés chères tout comme la personne
même, surtout s'il s'agit d'un ami ou d'un pa-
rent disparu. Avez-vous quelqu'un qui vous
est cher, tombé au champ d'honneur? Nous
faisons cette offre extraordinaire pour per-
pétuer la mémoire d'être chers partis au loin et
peut-être pour toujours. Apportez une photo-
graphie quelconque, genre buste, et nous l'a-
grandirons en un magnifique portrait ovale,
genre buste, 12 x 20 pouces, pour seule-
ment . . . **.29**
Pas de commandes par poste

DUPUIS FRERES, Limitée.

TRÈS SPÉCIAL POUR MARDI

BOLEROS DE LAINE, pour dames, encolure V, sans man-
ches. Valant 1.25, pour . . . **.89**
Pas de commandes par poste ou téléphone.
—Au premier.

RAYON DES JOUETS

Vélocipèdes . . . **3.75 à 15.00**
Voitures d'express . . . **1.50 à 5.95**
Automobiles . . . **6.50 à 18.00**
Bicycles pour garçons . . . **33.50**
VALISES POUR LIVRES DE CLASSE. Notre spé-
cial à . . . **.49**
SACS DE VOYAGE, VALISES, MALLES DE
TOUTES SORTES

DE 8 HEURES 30 A 9 HEURES 30 A. M.
VOITURES (SULKY), pour bébés, fini na-
turel, deux roues. Spécial . . . **1.39**
Pas de commandes par poste ou téléphone

SAISISSEZ CETTE OCCASION

Achetez demain un de nos fers à repasser élec-
triques, pesant 6 livres, et garantis, pour 2.69.
Vous avez le choix dans les marques "Dupuis
Frères", "Canadian Beauty", ou "Na-
tional". Une valeur de 4.00, pour . . . **2.69**

LAMPES TUNGSTEN, faites en Hollande:
25 watt . . . **.35**
40 watt . . . **.39**
60 watt . . . **.45**
—Au deuxième.

VENTE DE ROBES ET MANTEAUX POUR MARDI

Ces vêtements caractérisent la nouveauté des styles à prix populaires.

MANTEAUX POUR DAMES ET DEMOISELLES

Très jolis styles, jupe lar-
ge, avec ceinture ou demi-
ceinture, garnitures dernier
genre, faits de tweed, chevi-
ote, chinchilla, couverte, etc.
Grandeurs assorties. Prix spé-
ciaux pour mardi . . .

12.98, 16.98

ET **19.98**



ROBES

ROBES NOUVELLES, en
soie taffetas, messaline et se-
rge, les meilleurs modèles amé-
ricains, choix de couleurs,
grandeurs assorties. Prix spé-
ciaux . . .

9.98, 13.98,

18.98 ET 25.00

—Au premier.

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

447-449 Rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe.

J. N. Dupuis, Président.

Eug. Dupuis, Vice-Président.

A. J. Dugal, Directeur-Gérant.

DUPUIS FRERES, Limitée.

Menus articles

LAINE A REPRIMER, sur cartes, toutes
nuances. Spécial . . . **.05**
CROCHETS EN OS. Spécial . . . **.05**
BROCHES A CHEVEUX INVISIBLES.
100 par boîte. Valeur de .95. Spécial . . . **.12**
3 boîtes pour . . . **.36**
MANCHETTES, toile éponge noire ou
blanche. Valeur de .25. Spécial . . . **.15**
AIGUILLES SHARP, toutes grandeurs.
Spécial . . . **.04**
LACETS DE BOTTINES, en noir et tan.
Valeur de .25. Spécial, 2 paires
pour . . . **.25**
RESSILES. Valeur de .25. Spécial, 2
pour . . . **.25**
FORMES DE COLLETS. Valeur de .05.
Spécial, 3 pour . . . **.15**
GALON EN ROULETTES, en noir et
blanc. Valeur de .10. Spécial . . . **.05**
DESSOUS-BRAS, trois grandeurs. Va-
leur de .15. Spécial . . . **.10**
EPINILES SURETE, 1 douzaine par car-
te, pour . . . **.25**

EPINGLES A LA LIVRE, pour les ma-
driers. Valeur de .40. Spécial . . . **.40**
PERLES D'ACIER TAILLÉ. Spécial, le
paquet . . . **.50**
FIL D'EMPIRE, en noir et blanc, 300
verges. Prix . . . **.05**
BOITONS — PRESSION, en noir et
blanc. Valeur de .10. Spécial . . . **.10**
BALAISE, à la verge, en noir et blanc.
Spécial . . . **.10**

DE 8 HEURES 30 A 9 HEURES

30 A. M.

EAU DE RIGA. Valeur de .25. Spé-
cial . . . **.10**
Pas plus de 6 bouteilles au mémo
client
Pas de commandes par poste ou
téléphone
—Au rez-de-chaussée.

Chaussures et pantoufles

PANTOUFLES EN FEUTRE NOIR, so-
melle de feutre brun, style Everett, forme
large. Pointures 6 à 11. Prix . . . **1.15**

PANTOUFLES DE BOUDOIR, chevreau don-
gola, doublure de feutre, en noir
ou brun. Toutes pointures dans le lot.
Prix . . . **2.45**

DE 8 HEURES 30 A 9 HEURES

30 A. M.

BOTTINES POUR JEUNES GENS, cuir
solide, bout renforcé avec
du cuir. Pointures 9 à
13 1/2. Prix . . . **1.98**



DE 2 HEURES A 4 HEURES P. M.

BOTTINES CUIR VERNI, POUR HOMMES, chevreau dongola ou veau mat,
style lacé ou boutonné, bout fuyant ou forme large. Toutes poin-
tures, dans le lot, mais pas dans chaque style. Valeur de 7.00,
pour . . . **3.99**

Pas de commandes par poste ou téléphone
—Au rez-de-chaussée.

Gilets-tricot et kimonos pour dames

GILETS-TRICOT, mailles fantaisie,
garnis d'un collet, ceinture et poche en
tissu rayé. Couleurs: Co-
penhague, rose, cardinal.
Valant 6.49, pour . . . **5.98**

GILETS-TRICOT LAINE BROSSÉE, couleurs unies
ou combinées, nuances populaires, gar-
nis d'un grand collet, poches et ceintu-
re. Valant 8.49, pour . . . **7.49**

GILETS-TRICOT TOUT LAINE, grosses côtes, gar-
nis d'un grand collet matelot, cou-
leurs unies ou combinées. Valant
12.49, pour . . . **11.98**

KIMONOS COURTS POUR DAMES, flanellette ve-
lours fleurie, garnis d'un grand collet bordé de sa-
blin, plissé sur l'élastique à la taille.
Grandeurs 36 à 44. Valant 1.75, pour . . . **1.49**

GILETS-TRICOT, mailles fantaisie, collet châle,
poches. Couleurs: cardinal, gris, kaki,
marine. Valant 3.98, pour . . . **3.49**

GILETS-TRICOT TOUT LAINE, gros-
ses côtes, garnis d'un collet et d'une
ceinture en laine brossée.
Couleurs: gris, kaki, blanc.
Valant 7.49, pour . . . **6.98**

GILETS-TRICOT LAINE BROSSÉE,
nuances populaires, boutonnant ou style
fleurie, collet et ceinture.
Pointure 36 à 44. Valant 4.98, pour . . . **4.98**

BOLEROS TOUT LAINE, tricot uni ou
laine brossée, manches longues.
Grandeurs assorties. Valant 1.98, pour . . . **1.75**

KIMONOS LONGS POUR DAMES, fla-
nellette fleurie, couleurs assorties, faits
avec grand collet garni
de ruban plissé, élastique
à la taille. Val. 3.49, pour . . . **2.98**

DUPUIS FRERES, Limitée.

FEUILLETON DU DEVOIR

Le

Barbier Gracchus

Episode de la terreur lyonnaise

PAR JEAN DRAULT.

66

(Suite.)

—En voilà assez!... Discutez
tout ce que vous voudrez et tant
que vous voudrez!... Il y a un ba-
taillon de nos frères à venger!...
Cette fois, je m'en mêle!
C'était Madinier qui se leva, mit
sa pipe entre ses lèvres avec sa
même tranquillité bonasse, et sortit.
La journée était sur son déclin,
les tilleuls de Bellecour allongeaient
leurs grandes ombres sur la foule!

armée qui ondulait à leurs pieds
comme les vagues de la mer.
Tout à coup, le roulement de
vingt tambours, formidable et pro-
longé, éclata, impétueux. Madinier
accourut sur la place au galop
d'un grand diable de cheval; il par-
courut, l'épée à la main, le front de
la ligne des sections, et s'écria:
—En avant!
—Qu'est-ce? demanda Lumirski,
à une fenêtre.
—On va se battre!... lui cria

d'en bas le capitaine Doxat.

—Vive le Roi!... lui répondit
l'ex-officier du Royal-Pologne, avec
une joie débordante.

Et le demi-bataillon se précipita
dans les escaliers du vieil hôtel de
l'Etat-Major pour rejoindre l'autre
moitié du bataillon que Gingenne
entraînait déjà vers le quai du Rhône.

On se mit au pas de course; les
Chevaliers de la Cuve prirent
bientôt la tête. Mais la rue for-
midable de cette armée girondine
et royaliste, altérée de vengeance,
fut arrêtée par une batterie placée
à mi-longueur du quai de Retz, sur
la rive droite du Rhône, et que pro-
tégeaient des sacs de terre super-
posés sur quatre ou cinq rangs.
Clus loin, sur le Pont-Morand, se
dressait une autre batterie protégée
de semblable façon.

Une décharge terrible de la ba-
terie du quai domina le bruit des
tambours qui battaient la charge
avec rage, et souleva un nuage de
poussière dans lequel les Chevaliers
de la Cuve disparurent un instant.
Ils se replièrent sur les compagnies
qui les suivaient, puis se rallièrent.
Celle fois, une nouvelle décharge,
venant de la batterie du Pont-Mo-
rand, les prit en biais. On vit
Gingenne tomber. Son cheval était
tué net. Mais le cavalier se releva.

Alors les deux batteries firent feu
sans relâche. Heureusement pour
les Chevaliers de la Cuve, héroïque
avant-garde de l'armée lyonnaise,
ils reculérent sur la section Saint-
Vincent qui, disposée par files et
non par pelotons, donnait moins
de prise à la mitraille et leur per-
mit de se reformer.

Soudain, de la place des Corde-
liers, débouchèrent, sur le quai de
Retz, au milieu des hurrahs, quatre
pièces de gros calibre amenées à
bras, de l'Arsenal, par les quais de
la Saône et la rue Grenette. Un
cavalier les précédait, le visage
noble, tout rasé, la perruque pou-
drée, et portant un vieil uniforme
de général d'artillerie.

—Qu'est-ce? demanda Gingenne
remonté à cheval, et qui était trop
loin pour distinguer le visage de
cet homme qui semblait incarner
l'Ancien Régime venant combattre
sous le drapeau tricolore des Giron-
dins. Doxat, noir de poudre, lui
répondit, au milieu de la fusillade
dirigée contre les deux batteries
jacobines qui crachaient la mort:
—Zébre le tuc de Grussol-Lan-
gac, le fameux conspirateur con-
tre-révolutionnaire.
—Tiens! On le disait mort!
—S'il était mort, c'est qu'il est
ressuscité!...

Deux escadrons conduits par
Riart débouchèrent de la rue du
Bat-d'Argent sur le quai de Retz et
chargèrent la tête des sections pour
tenter d'enclouer les pièces. Un ter-
rible feu de salve les abattit pres-
que tous. Riart tourna bride aus-
sitôt avec la poignée de cavaliers
qui lui restait.

—Feu sur lui! cria Cortasse de
Sablonnet, intrépide sous son vieux
petit habit blanc tout râpé. Et il
épaula lui-même. Le cheval du
féroce jacobin tomba, mais Riart
en enfourcha un autre et disparut
dans une ruelle.

Le duc de Crussol-Langac avait
disposé ses pièces. L'une d'elles
était servie par Savariau, le vieux
garde-chasse.

—A toi l'honneur! lui dit le duc
en descendant de cheval pour pou-
voir mieux surveiller la manoeu-
vre.
Savariau pointa. Son boulet dé-
monta une des pièces de la batterie
du quai et creva les sacs de terre.
Un nuage de poussière plana sur le
quai et sur une partie du Rhône.
Une nouvelle perfidie de Riart
faillit arracher la victoire aux sec-
tions dont certains chefs bourgeois
étaient, décidément, d'une confian-
ce incurable. Le bandit apparut
conduisant un escadron de dragons

qui, portant leurs chapeaux au bout
de leurs sabres levés en l'air,
criaient à tue-tête:

—Armistice! Armistice! L'hôtel
de ville est évacué! La paix est
faite.

Malgré Madinier, malgré le duc
de Crussol-Langac, quatre batail-
lons sectionnaires s'avancèrent,
joyeux, le fusil au bout de leurs
bras levés. Mais les dragons ou-
vrirent leurs rangs, et l'on aperçut
six canons, qu'ils avaient masqués,
tout pointés, et dont les décharges
fauchèrent les trop confiants batail-
lons.

A la faveur du désarroi terrible
qui s'ensuivit, les sans-culottes de
l'hôtel de ville firent une sortie en
masse et apparurent sur le quai
par toutes les ruelles qui y aboutis-
saient.

—La partie est perdue!... fit le
duc avec accablement. Quels im-
béciles! Allons! Savariau! Feul Une
dernière fois!

Les quatre pièces firent voler la
mitraille et tracèrent des sillons
sanglants dans la troupe compacte
des bonnets rouges qui envahis-
saient le quai, achevant déjà les
blessés à coups de crosse. La mas-
se recula; mais, comme une vague
immonde, elle revint déferler jus-
qu'à la place des Cordeliers, envi-

ronnant complètement la petite ar-
tillerie du duc de Crussol-Lan-
gac, et le chef de cette bande hur-
lante poussa soudain un cri de joie
sauvage. C'était Jean Ripet.

—Toi! Toi!... vociférait-il en
reconnaissant le duc.

Il leva son sabre sur le gentil-
homme, Savariau s'élança, reçut le
coup sur l'épaule et tomba.

Le duc de Crussol-Langac avait
mis l'épée à la main; mais Jean Ri-
pet le chargea si furieusement, qu'il
lui porta un coup de pointe que le
gentilhomme ne put parer complète-
ment; au lieu d'être frappé à la
poitrine, il eut la cuisse traversée
et tomba sur le corps pantelant de
son fidèle Savariau.

Ripet poussa un sauvage cri de
joie; il s'apprêtait à achever sa vic-
time, quand Lumirski, l'ajustant
avec son fusil, lui envoya une balle
dans le bras. Le père de Sylvie
laissa tomber son sabre à terre; il
avait le bras cassé.

Tout cela s'était passé au milieu
de la plus effroyable, de la plus san-
glante des mêlées. Jacobins et gi-
rondins s'égorgeaient ou se fusil-
laient à bout portant; les cris de
rage ou de triomphe se mêlaient
aux cris de désespoir et aux plain-
tes des blessés. Et comme Lumirski
courait vers le duc de Crussol-
Langac pour lui porter secours, un
coup de feu l'atteignit à son tour;
il tomba sur un des canons, blessé
à la hanche.

(A SUIVRE)